

MARCIGNY

votre commune

#46

Le monde associatif
garant du lien social



février 2022
www.marcigny.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après deux années consécutives de doutes et d'incertitudes sur le plan sanitaire, et dans bien d'autres domaines, l'année 2022 s'ouvre sur l'espoir de découvrir de nouvelles perspectives plus heureuses.

La cérémonie des vœux n'ayant pu être organisée en janvier, je vous présente à toutes et tous, mes vœux les plus sincères et chaleureux.

J'ai une pensée pour les personnes qui sont dans la douleur de la perte d'un proche, qui se battent contre la maladie ou qui sont en difficultés.

Dans ce contexte encore perturbé, j'éprouve à la fois de la compassion mais aussi de l'admiration pour celles et ceux qui se sont mobilisés et continuent à se mobiliser pour lutter et secourir les personnes malades ; je veux parler des professionnels de santé, des pompiers, des services de gendarmerie, des associations caritatives... Et je veux les remercier pour ce qu'ils apportent au quotidien.

Je veux renouveler tous mes remerciements au monde associatif de notre commune qui s'est mobilisé lors de la journée des associations et des bénévoles : cet événement a permis de retrouver un lien social trop longtemps absent. Puisse cette année nous permettre de revivre des moments d'échanges et de partages.

La commune a dû faire preuve à nouveau d'adaptabilité face à l'évolution sanitaire qui semblait s'améliorer, mais nous aurons encore besoin de temps pour retrouver une vie à peu près normale. Il nous est donc encore nécessaire de rester vigilants et mobilisés en se protégeant et en protégeant les autres. Les élus et agents de ville, que je remercie également sont au cœur de cette situation et font les efforts nécessaires pour assurer un quotidien, poursuivre les projets en cours et assumer ceux à venir.

Les projets 2021

Nous nous étions engagés en 2021 à lancer la deuxième tranche des travaux de l'école, l'équiper en

numérique, réouvrir la piscine, réaliser des travaux de voirie, et reprendre des dossiers lourds difficilement engagés sur les années antérieures. Ces engagements ont été réalisés !

L'ouverture d'une Maison France Services (PIMMS) en janvier, labellisée en mars, et l'arrivée en octobre d'une borne de téléconsultation ont permis à ce nouveau site de répondre parfaitement aux besoins de la population. Malgré la situation sanitaire et la tempête subie en juillet, nous avons pu poursuivre les travaux engagés et travailler sur les projets majeurs pour l'avenir de notre territoire.

Projection 2022

La fin des travaux de l'école Lucie Aubrac est prévue ce début d'année. Les enfants de l'école élémentaire intégreront l'établissement après les vacances de février.

Cette année débutera par la première tranche des travaux de l'église Saint Nicolas qui devrait durer approximativement 6 mois. La souscription sera lancée officiellement ce début d'année, mais la situation sanitaire ne nous permet pas de communiquer, pour l'instant, sur des dates précises d'événements festifs.

Le schéma directeur d'assainissement quant à lui arrive à sa fin. Il nous permettra une programmation concrète des travaux à réaliser pour les dix années à venir.

Nous pouvons être satisfaits d'un regain économique qui touche notre commune. Des projets de déménagements, d'agrandissements d'entreprises telles que les Ets Émile Henry, Perrier, Manhattan, Vivreco Verga ou bien encore Holiste, qui toutes, ont fait le choix d'investir sur la commune, sont preuves de confiance pour l'avenir et sources d'emplois.

Un CFA ouvrira ses portes en septembre prochain pour accueillir une formation d'esthétique et de coiffure, une première à l'échelle du territoire du Pays Charolais Brionnais.

Le déploiement du très haut débit devrait évoluer, avec, nous l'espérons, une commercialisation en fin d'année.



L'étude sur le projet de lotissement des Chars est terminée ; les travaux d'aménagement vont pouvoir démarrer. En fonction du regain économique, cet espace pourra offrir une solution qualitative, pour installer de futures familles.

La fusion des EHPAD de Semur et Marcigny pour un EHPAD Départemental sera effective au 1^{er} janvier 2022. Les travaux, initialement prévus en octobre 2021 et retardés, vont enfin voir le jour cette année.

Le projet de création d'une maison pluridisciplinaire porté par les élus du territoire est un dossier majeur pour nos concitoyens et sur lequel il est urgent d'avancer. En effet, l'annonce en fin d'année du départ de deux médecins généralistes est source d'inquiétude ; ces décisions indépendantes de notre volonté, sont des coups durs pour l'ensemble du territoire. Seulement alertés en octobre 2021 par les médecins libéraux sur leurs difficultés de recrutement, nous nous sommes saisis de ce dossier rapidement et travaillons sur des solutions pérennes. Il est à rappeler toutefois que la pénurie de médecins généralistes est une problématique nationale, ce qui rend la tâche extrêmement difficile.

Sachez que les élus, le personnel communal et moi-même, resterons plus que jamais mobilisés pour vous.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères. Que cette année nous apporte tout le dynamisme dont nous avons besoin.

Carole CHENUET, Maire
Conseillère Départementale
du Canton de Paray le Monial
Vice-Présidente de la Communauté
de Communes de Marcigny

Devenir un bon samaritain

La prise en charge de l'arrêt cardiaque en France constitue un enjeu de santé publique majeur car l'arrêt cardiaque est responsable de la mort de plus de 50 000 personnes par an.

Lundi 11 janvier 2021, la signature de la convention entre le Fonds pour le Développement du Bon Samaritain (FDBS) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire (SDIS 71) pour la mise à disposition de l'application « Le Bon Samaritain » s'est faite sous l'égide de Monsieur le Préfet, Julien Charles, en présence du Président du Conseil d'administration du SDIS71, André Accary, du Directeur départemental des services d'incendie et de secours de Saône-et-Loire, colonel Frédéric Pignaud, du Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, Thierry Vuillemin et du Responsable national du « Bon Samaritain ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

Lors d'un Arrêt Cardio-Respiratoire (ACR), le Centre de Transmission de l'Alerte (CTA) engage les secours publics. Une fois les secours engagés, l'opérateur du CTA recherche, via l'application internet « le bon

samaritain », si un secouriste est disponible. Les « bons samaritains » disponibles aux alentours sont géolocalisés et informés par un système de déclenchement à distance via leur téléphone mobile.

Si un bon samaritain accepte, le CTA est informé et le bon samaritain se rend sur les lieux de l'ACR guidé par son téléphone portable. La position d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE) est transmise au bon samaritain.

Si deux bons samaritains sont disponibles, l'un se rend sur les lieux de l'ACR et l'autre va récupérer le DAE avant de se rendre sur les lieux. Si des sapeurs-pompiers sont inscrits comme bons samaritains et qu'ils n'ont pas été déclenchés sur cette intervention, ils pourront intervenir à titre individuel en tant que bon samaritain.



QUI PEUT ÊTRE BON SAMARITAIN ?

Tout le monde peut jouer un rôle et peut télécharger l'application Staying Alive pour être recensé en tant que tel.

1. Vous avez un diplôme de secouriste, vous pouvez aller directement auprès de la personne pour prodiguer les premiers secours.
2. Vous n'avez pas de notion de secourisme vous pouvez aller chercher le défibrillateur à proximité pour faire gagner du temps au secouriste déjà sur place.



Crise sanitaire

La crise sanitaire a nécessité de trouver des solutions rapides pour vacciner le maximum de personnes afin de limiter la propagation de la COVID 19. À la demande de l'État et de l'ARS, le Département de S&L s'est investi dans la campagne vaccinale grâce à la participation des médecins et infirmières des établissements de santé. Ceux-ci ont participé au bon fonctionnement des centres de vaccination. À Marcigny, plusieurs vaccinations ont été réalisées en suivant l'évolution des vagues vaccinales :

- à l'EHPAD des résidents et du personnel soignant par le médecin coordinateur,
- En unité mobile départementale à la Résidence des Personnes Agées,
- En bus itinérant (Vacci'bus) pour l'ensemble des habitants.

Le vacci'bus est venu plusieurs fois grâce à l'intervention coordonnée des services d'État, du Département et de la commune les 30/04, 10/06, 24/07, 27/09, et indépendamment de cette organisation, une fois sur le parking du supermarché.

Directrice de la publication : Carole Chenuet, Maire de Marcigny
Réalisation : NGA Communication - Édité en février 2022. Tirage : 1200 exemplaires

Nouvelle dynamique au Musée de La Tour du Moulin



La présence d'un attaché de conservation s'avérait de plus en plus indispensable à la pérennité de ce lieu, afin d'assurer des tâches spécifiques et de prendre le relais de l'association des « Amis des Arts » qui, jusqu'à ce jour, effectuait du mieux possible ce travail. Sylviane Mura a donc été nommée et a pris les fonctions de Directrice le 1^{er} octobre 2021. Diplômée d'un Master en muséologie, obtenu au Musée d'Histoire Naturelle à Paris, puis reçue au concours d'attaché de conservation, elle a travaillé dans plusieurs musées en France et en Suisse. Aujourd'hui installée sur notre territoire, son poste est mutualisé entre Marcigny

et Charlieu. Sa mission, à court terme, sera d'élaborer le Projet Scientifique et Culturel, c'est-à-dire définir l'orientation du musée pendant les cinq prochaines années. Son objectif est également de remettre en valeur le bâtiment et les collections, afin de véhiculer l'identité de Marcigny via le musée de La Tour du Moulin.

Evelyne Estades, quant à elle, a pallié le départ de son prédécesseur au poste d'attaché de conservation et ce, depuis le 17 mai 2021. Après un bac scientifique, ses études lui ont permis d'obtenir une Maîtrise d'ethnologie à l'Université Lyon 2. Elle a été guide conférencière pendant vingt ans sur la région Rhône-Alpes, puis a travaillé au musée de société à Albertville, comme assistante de conservation, avant de rejoindre professionnellement notre commune. Elle s'y est tout de suite « sentie bien » et a été séduite par l'environnement culturel ; elle éprouve l'envie de bien travailler l'histoire et le patrimoine de notre commune. Sa motivation est grande et elle souhaite assister de son mieux la nouvelle directrice (Sylviane Murat) dans son plan d'action qui doit déboucher sur une plus grande fréquentation du musée. Selon ses propos : « Il faut faire découvrir de façon plus approfondie le bâtiment et l'histoire de Marcigny. J'ai le désir de m'intégrer dans le cœur de la commune et de son patrimoine ». Nous souhaitons à Sylviane et à Evelyne, nouvelles salariées de notre collectivité, pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions ; qu'elles puissent contribuer au développement touristique et culturel de notre commune. Cela fait partie également de la volonté et des priorités de l'équipe municipale.

Le bénévole idéal,
C'EST VOUS !

Devenez
Intervenant Départemental
de Sécurité Routière

iDSR



Renseignements au 03 85 21 29 20
securite-routiere-71@saone-et-loire.gouv.fr

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE**



Vous vous sentez concerné par la sécurité routière ? Vous êtes sensibles aux drames qui se jouent chaque année sur nos routes ?

Devenez bénévole pour la sécurité routière en rejoignant les rangs des Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (iDSR) ! Formé, vous interviendrez, sous l'égide de la préfecture, dans de nombreux domaines

de la sécurité routière auprès d'établissements scolaires, professionnels ou lors d'actions "grand public"...

+ D'INFOS

www.saone-et-loire.gouv.fr/les-intervenants-departementaux-de-la-securite-r2399.html
03 85 21 29 20
securite-routiere-71@saone-et-loire.gouv.fr

Bienvenue aux nouveaux prêtres

Le 14 août 2021 a marqué les arrivées du Père François-Marie de Reynies et du Père Jean-Claude Ngoma dans la paroisse Saint Hugues en Brionnais, composée de 26 villages et de 30 clochers. Les deux prêtres, aux parcours différents, ont commencé à prendre leurs repères sur le territoire et plus précisément sur notre commune. Père François-Marie réside Place du Prieuré, ce qui lui permet de vivre à proximité de la population et cela, de façon réfléchie et voulue. En effet, comme il aime à le dire : « Vivre avec vous, c'est ce qui fait les choses importantes du quotidien ». Depuis son arrivée, il s'est attaché à participer à plusieurs manifestations ou événements ; il est très sensible et reconnaissant au milieu associatif. Il a la volonté de découvrir notre commune, de s'en imprégner et grâce à son nouveau regard, de donner une nouvelle impulsion à la charge curiale. Père Jean-Claude réside à Baugy mais reste au cœur de notre ville par ses différentes actions. Ordonné prêtre au Congo, il est arrivé en France en 2002, puis son parcours lui a fait connaître quelques paroisses de Saône et Loire. Il commence sa nouvelle mission en Brionnais aux côtés



du Père François-Marie. Ensemble, ils ont comme principal projet de remettre en place l'EAP (Équipe d'Animation Pastorale). Celle-ci serait composée d'une dizaine de personnes et aurait comme fonction, celle de venir en aide à la population en proie à des difficultés et ce par différentes actions. Nous souhaitons beaucoup de joie, de bonheur, d'échanges, une parfaite intégration à nos deux nouveaux venus et nous sommes persuadés que la population de Marcigny saura être chaleureuse avec eux.

Modification de la composition du conseil municipal

Courant octobre 2021, Albane Janin a souhaité quitter le conseil municipal pour raisons personnelles. Nous la remercions pour son investissement durant cette première année de mandat, pour sa bonne humeur, et lui souhaitons de poursuivre ses projets professionnels.

La commission qu'elle composait a été répartie en trois délégations : Monique Clément, déléguée aux affaires scolaires/jeunesse Frédéric Chandon, délégué à la culture, au patrimoine et au tourisme Renée Janvier, déléguée à la politique « seniors »

Outre les dossiers sur lesquels ils auront à travailler, ces délégués sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans de futurs projets.

La Municipalité remercie les agents qui ont quitté les services de la commune pour l'engagement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux venus : **Madame Mélissa Fraysse**, agent comptable contractuel **Monsieur Patrick Sabot**, agent technique contractuel **Monsieur Alexandre Saint-André**, agent technique contractuel



Départs de Mmes Monique Janvier (retraite), Corinne Couette (reconversion) et Agathe Pera (poste dans le privé), et de Mrs Étienne Mariller, Guillaume Rivollier, Aymeric Caley (évolutions professionnelles collectives plus importantes).



Arrivée de Laurent Fernandez au conseil municipal Suite à cette modification, le conseil municipal a procédé à

l'installation d'un nouveau conseiller, présent sur la liste électorale menée par Carole Chenuet. Laurent Fernandez est inscrit dans toutes les commissions de travail.

Maison médicale

Le 13 octobre, la municipalité a été alertée par les médecins libéraux des difficultés rencontrées pour remplacer le départ d'un médecin. En effet le Dr Lecomte qui devait quitter le groupe médical en 2022 a dû anticiper son départ à décembre 2021. Malgré les investigations des médecins libéraux, il n'a pas été remplacé et a fermé son cabinet, sans reprenneur.

Les incidences sont lourdes, car, outre la patientèle qu'il recevait au groupe médical, il assumait également des visites dans les Ehpad de Semur en Brionnais et de Marcigny. Compte tenu du fonctionnement du groupe médical, les incidences financières sont conséquentes pour les autres médecins et ainsi a entraîné un deuxième départ, celui du docteur



Colorado prévu en mars 2022. La municipalité de Marcigny, la communauté de communes, les médecins libéraux, les professionnels de santé ont très vite œuvré pour rechercher des médecins remplaçants. Après plusieurs réunions de travail, le département de Saône et Loire considère la commune de Marcigny prioritaire pour accueillir une aide médicale et poursuit sa démarche de recrutement de médecins généralistes. La municipalité, la communauté de communes et le pays charolais brionnais ont entamé un travail avec des cabinets de recrutement spécialisés. Les professionnels de santé, quant à eux, ont pris attache auprès d'organisations professionnelles pour les alerter et diffuser largement des offres

d'emploi. Enfin le projet de maison pluridisciplinaire porté par la communauté de communes reste un moyen efficace d'attractivité et de maintien des professionnels de santé. Le projet permettra la mobilisation de moyens et optimisera la prise en charge de patients.

Il est rappelé que cette pénurie de médecins généralistes touche fortement notre territoire Charolais brionnais mais également la France entière. Ce qui soulève d'une façon plus globale la problématique de la prise en charge du patient et du suivi des soins.

Sachez que le maire et le conseil municipal sont pleinement mobilisés sur ce dossier majeur pour nos concitoyens et notre territoire.

Stationnement

Même si le stationnement est une préoccupation permanente pour la municipalité et les riverains, il est largement possible de stationner dans notre ville. Il est aussi possible, par le comportement respectueux de chacun, de ne pas augmenter les difficultés :

- Ne pas utiliser les parkings une journée entière (zone de covoiturage) ;
- Se déplacer à pied vers le centre-ville (quelques minutes du centre-ville aux parkings les plus éloignés) ;
- Stationner en dehors des rues commerçantes pour laisser la place aux moins valides et tout particulièrement pour nos aînés ;
- Ne pas occuper pas une place et demie.

Le moindre espace (devant de porte, trottoir etc.) n'est pas destiné au stationnement et ce quel que soit le type de véhicule. Sa raison d'être est

tout autre, il permet la circulation en toute sécurité des piétons, des familles avec des poussettes, des personnes à mobilité réduite.

"Si tu prends ma place, prends mon handicap", la signification en est très claire. Ces places réservées de façon stratégique ne sont pas le fruit du hasard. Stationner son véhicule sur des places handicapées, y compris "pour deux minutes" se transforme en parcours du combattant pour les personnes en situation de handicap. C'est faire preuve de civisme de ne pas stationner sur un emplacement réservé à cet effet, ou de pas gêner l'accessibilité.

À Chacun son Espace !
Les TROTTOIRS ne sont pas des PARKINGS.
Respectons ensemble les droits de chacun.

Radar pédagogique

Avant que le plan de circulation ne soit revu, nous avons pris la décision de sensibiliser les automobilistes à la vitesse de circulation rue de Borchamp, par la pose d'un radar pédagogique positionné à proximité du stade de foot. Cette décision fait suite aux remarques de concitoyens concernant la vitesse excessive sur cette ligne droite de la rue Borchamp.



CIVISME

La vie entre voisins devrait être régie en « bonne intelligence », ce n'est peut-être pas toujours le cas. Voici quelques repères : Il est interdit par la loi N° 2020-105 du Code de l'Environnement de faire brûler des déchets verts à l'air libre, ou dans un incinérateur. En cas de non-respect de cette circulaire, une contravention de 450€ peut être appliquée, suivant l'article 131-15 du nouveau Code Pénal. Concernant les nuisances sonores ou bruits de comportement

(tondeuses...), l'article R1336-5 du Code de la Santé Publique et les articles R 623-2 et R49, précisent qu'une contravention de 68€ à 180€ peut être dressée. Voici les horaires où les tontes sont tolérées :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30.
- samedi : 9h-12h et 15h-19h.
- dimanche et jours fériés : 10h-12h.

Il en va du civisme de chacun d'entre nous.

DIVAGATION

Vous êtes responsable de votre animal de compagnie. Vous ne devez pas le laisser circuler sans qu'il soit tenu en laisse et placé sous votre surveillance immédiate ou celle d'un gardien. Les chiens ou chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune peuvent être saisis et conduits à la fourrière et vous ne pourrez récupérer votre animal qu'après paiement de frais.



LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Face aux incivilités de certains propriétaires de chiens, qui ne ramassent pas les déjections de leur animal sur la voie publique, dans les espaces verts, et les zones de jeux publiques pour les enfants (jardin public), le Conseil Municipal réuni le 9 septembre 2021, a décidé de fixer une amende de 100 € pour le non-ramassage des déjections. Cette décision a été approuvée à l'unanimité (voir les articles L 2212-1 et L2212 du Code Général des Collectivités Territoriales et au regard du Code Pénal concernant les pouvoirs de Police du Maire)



Des sacs pour ramasser les déjections canines sont mis, gratuitement, à votre disposition place du cours et au jardin public, sachant qu'il ne s'agit pas d'une obligation pour la commune. Il est de la responsabilité de chacun de les utiliser mesurément ou de s'en munir. Garder nos rues et nos trottoirs propres, c'est non seulement respecter autrui mais aussi participer à l'image de notre Ville. N'oublions pas que l'entretien et le nettoyage de nos rues et de nos trottoirs ont un coût à charge du contribuable.

Arbres et haies

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées afin de ne pas gêner le passage des piétons et/ou les câbles électriques ou téléphoniques. Les branches ne doivent pas dépasser ni chez le voisin, ni sur la chaussée, ni cacher les panneaux de signalisation. Avant toute nouvelle plantation, il appartient à chacun de faire preuve de civisme et de s'assurer que la plantation ne gênera pas son voisin.

Bien publics ou privés

Il est important de respecter nos biens qu'ils soient publics ou privés (massifs de fleurs plantés et entretenus par la commune, ronds-points aménagés, espaces verts communs, installations et/ou mobiliers publics). L'ensemble de ces réalisations représente un coût important et participe à un cadre de vie agréable qu'il est indispensable de conserver en bon état. Le respect des propriétés privées s'inscrit dans ce même objectif.

Musique

Vous organisez une soirée, il est important de prévenir vos voisins. Ils sauront qu'ils risquent d'avoir quelques nuisances sonores et seront plus tolérants.

Voisins Vigilants

Rencontre avec la gendarmerie de Marcigny pour réactiver l'action des "voisins vigilants" ; de nouvelles personnes sur des quartiers non couverts ont intégré le groupe permettant une meilleure surveillance sur la commune.

+ D'INFOS

Gendarmerie : 03 85 25 04 06

Audit financier

Une analyse financière rétrospective sur la période comprise entre 2014-2020 a été commanditée auprès du cabinet KPMG par la commune de Marcigny. Le constat est le suivant :

On constate une baisse des recettes de gestion :

- Baisse des dotations et des participations. L'État est le premier contributeur au budget des collectivités. Chaque année, il attribue au budget communal un ensemble de concours financiers composés de dotations financières au rang desquels figure notamment la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Cette DGF a notamment baissé au cours des dernières années.
- Baisse des loyers perçus par la commune, notamment en raison de la vente du bâtiment qui était loué à Prod'Innov.
- Baisse des redevances perçues par la commune.

On constate une augmentation des charges de gestion :

- Augmentation des subventions d'équilibre du budget principal au bénéfice du budget d'assainissement et du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Atténuation de produits accroissement du prélèvement au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).
- Accroissement des charges de personnel avec cependant des fluctuations au cours des dernières années.

De manière concomitante :

On note une dégradation de l'autofinancement de la commune sur la période 2014-2020. L'épargne nette de la commune est d'environ 60€ par habitant contre 138€ par habitant pour la moyenne de la strate. Ceci fait que la commune dispose de peu de marges de manœuvre pour autofinancer ses investissements courants et pour pouvoir contracter de nouveaux emprunts.

Budget général 2020 / Fonctionnement

DÉPENSES	OPÉRATIONS RÉELLES	OPÉRATIONS D'ORDRE	TOTAL
Dépenses à caractère général	496 293,80 €		
Charges de personnel	878 202,75 €		
Atténuation de produits	162 816,00 €		
Autres charges de gestion courante	435 182,01 €		
Charges financières	43 734,03 €		
Charges exceptionnelles	11 941,50 €		
Opérations ordre transfert entre sections		118 303,67 €	
TOTAL	2 028 170,09 €	118 303,67 €	2 146 473,76 €
Déficit de fonct. reporté			0,00 €

RÉCETTES			
Atténuation de charges	27 721,22 €		
Produits des services	42 210,80 €		
Impôts et taxes	1 446 791,35 €		
Dotations et subventions	695 783,83 €		
Autres produits	64 702,58 €		
Produits exceptionnels	102 393,07 €		
TOTAL	2 379 602,85 €	0,00 €	2 379 602,85 €
Excédent de fonct. reporté N-1			526 502,68 €

Assainissement 2020 / Fonctionnement

DÉPENSES	OPÉRATIONS RÉELLES	OPÉRATIONS D'ORDRE	TOTAL
Charges à caractère général	62 284,52 €		
Charges financières	40 123,39 €		
Charges exceptionnelles	0,00 €		
Opérations ordre transfert entre sections		97 116,00 €	
TOTAL	102 407,91 €	97 116,00 €	199 523,91 €
Déficit de fonct. reporté			0,00 €

RÉCETTES			
Ventes produits fabriqués, prestations	223 673,25 €		
Subventions d'exploitation	150 000,00 €		
Opérations ordre transfert entre sections		23 718,00 €	
TOTAL	373 673,25 €	23 718,00 €	397 391,25 €
Excédent de fonct. reporté N-1			126 435,84 €

Budget général 2020 / Investissement

DÉPENSES	OPÉRATIONS RÉELLES	OPÉRATIONS D'ORDRE	TOTAL
Immobilisations incorporelles	8 614,48 €		
Immobilisations corporelles	68 867,04 €		
Immobilisations en-cours	930 693,00 €		
Emprunts et dettes assimilées	141 783,74 €		
Opérations patrimoniales		135 027,11 €	
TOTAL	1 149 958,26 €	135 027,11 €	1 284 985,37 €
Solde d'exécution négatif reporté N-1			179 204,13 €

RÉCETTES			
Subventions d'investissement	267 109,72 €		
Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €		
Immobilisations incorporelles	5 966,03 €		
Dotations, fonds divers et réserves	72 725,59 €		
Excédents de fonct. capitalisés	136 412,23 €		
Dépôts et cautionnement reçus	294,90 €		
Opérations ordre transfert entre sections		118 303,67 €	
Opérations patrimoniales		135 027,11 €	
TOTAL	1 482 508,47 €	253 330,78 €	1 735 839,25 €
Solde d'exécution positif reporté			0,00 €

Assainissement 2020 / Investissement

DÉPENSES	OPÉRATIONS RÉELLES	OPÉRATIONS D'ORDRE	TOTAL
Immobilisations incorporelles	33 872,40 €		
Immobilisations corporelles	28 320,60 €		
Emprunts et dettes assimilées	123 371,74 €		
Opérations ordre de transfert entre section		23 178,00 €	
TOTAL	185 564,74 €	23 178,00 €	209 282,74 €
Solde d'exécution négatif reporté N-1			27 047,69 €

RÉCETTES			
Réserves	95 049,52 €		
Opérations ordre transfert entre sections		97 116,00 €	
TOTAL	95 049,52 €	97 116,00 €	192 165,52 €
Solde d'exécution positif reporté			0,00 €

Sur cette même période, la commune a réalisé 3,5 M€ de dépenses d'équipement. Ces dépenses sont représentées principalement par la construction de la salle multifonctions et pour la première partie de la réhabilitation et de l'extension de l'école primaire. Le financement de ces investissements s'est fait pour 58% par des dotations et des subventions reçues, 34% par le recours à l'emprunt et 8% par l'autofinancement interne. Entre 2014 et 2020, la capacité de désendettement (CAD) s'est dégradée. Cet indicateur correspond au nombre d'années théorique qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son résultat annuel de fonctionnement. En 2020, il était de 8,7 années. On estime que le seuil de prudence à ne pas dépasser est de 10 ans.



Fermeture de la trésorerie

Les décisions gouvernementales ont obligé la trésorerie de Marcigny à fermer ses portes au 31 décembre 2021, et ce malgré les nombreuses interventions d'élus, des motions signées pour alerter les pouvoirs publics. Dorénavant pour tout renseignement, vous pourrez vous rapprocher du PIMMS ou prendre contact avec le centre des impôts de Charolles, dont nous dépendons.

Activités industrielles, commerciales, artisanales et libérales, les changements

Des façades qui font peau neuve !

- Pâtisserie-Traiteur Dansard
- Les Floralies

Nouvelles activités

- Kinésithérapeutes, Mmes Plenard et Vasilas
- Gîte du Boulanger
- Agence immobilière Axeylia
- Solution TP Espace Vert



Déménagements

- Vita'Nature quitte la place des Halles pour s'installer place du Champ de Foire dans un espace plus spacieux et rustique !

- Cyber Electronik et Studio Photo Mathon Photographe déménagent de quelques mètres de son local place du Cours, pour un local plus spacieux

- Ets Perrier Froid s'installent en zone St Nizier

- Ets Vivreco Verga deviennent propriétaire d'une partie des bâtiments Perrier rue de Borchamp

- Holiste s'agrandit à Marcigny !

- Mme Voisin & M. Matra, kinésithérapeutes

- Vachot & Associés, cabinet comptable

- Dr Vassas, médecin généraliste

- AXA assurance

- Flavie Monnot, sage-femme

- Pauline Besse-Bergier, Ostéopathe D.O.

Changement de propriétaire

- Douces Folies repris par Séverine Lauvernier

Développement

- Ets Henry prévoit la construction d'un bâtiment de 7000 m² en zone St Nizier

Locaux commerciaux disponibles

- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises, quelques locaux sont encore disponibles.

+ D'INFOS

Mairie de Marcigny :
03 85 25 03 51



Innovation chez Émile Henry

Après la Grande Exposition du Fabriqués en France à l'Élysée les 3 et 4 juillet 2021, la célèbre "Cloche à Pain" de l'entreprise Émile Henry, a embarqué dans la caravane du BIG TOUR organisé par BPI France.



Jean-Baptiste Henry présente sa Cloche à Pain, en compagnie de Jérôme Aymard, le sous-préfet de Charolles et Carole Chenuet, maire de Marcigny (c) Le Pays.

Lors de cette tournée nationale qui a permis d'aller à la rencontre des Français sur leur lieu de vacances, elle a été l'ambassadrice de la région Bourgogne-Franche-Comté et par conséquent de notre commune. Chaque région de France Métropolitaine et d'Outre-Mer était représentée par un objet. Ce périple, composé de 24 étapes, a commencé le 16 juillet à Étampes sur Mer (Hauts de France), pour se terminer le 20 août à Saines le Lac (PACA) en passant par Saint Malo et Nice, notamment.

Nous souhaitons longue vie et plein succès à ce nouvel article de la société Émile Henry, qui contribue à faire connaître notre commune et notre territoire au-delà de nos frontières.

Club 33 Faubourg St Honoré



Les membres de cette association parisienne sont venus passer quelques jours dans notre ville. Accueillis par le CAC Frank Popper qu'ils ont découvert, ils ont visité l'exposition de Guy de Lussigny. Mme le Maire, accompagnée de conseillers municipaux, des fondateurs du CAC, Georges Silva et Franz Spatz ont profité de leur déplacement pour organiser une réception en mairie, salle du conseil. À cette occasion, une présentation des atouts de la commune et de notre territoire a permis de leur faire découvrir notre patrimoine, nos services, nos équipements et nos futurs projets ; le but étant de les sensibiliser sur les perspectives de notre développement, de notre attractivité, et de démontrer que l'art en milieu rural a toute sa place. La Villa Léonie a été le cadre parfait pour les loger à Marcigny.

Formation



Fort d'une expérience de plus de 10 ans en formation, le CFA Alpha PRIMO / ARES s'installe à Marcigny. L'établissement forme du CAP au BAC + 3 dans les domaines du secrétariat, du bien-être (esthétique et coiffure), de l'informatique, du commerce et de la comptabilité. Chaque apprenant bénéficie d'un suivi personnalisé et d'une formation de qualité au sein d'effectifs de classes ne dépassant pas 10 personnes. Alpha PRIMO / ARES propose des formations en continue ou en alternance par le biais du contrat d'apprentissage. Le centre de formation est certifié Qualiopi pour l'action des formations et le CFA. Toutes les formations sont éligibles au CPF (Compte Personnel de Formation).

+ D'INFOS www.aresformation.com

URBANISME PLUi

Objectifs ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pour objectif d'établir un projet global de territoire et d'intégrer les normes supérieures réglementaires. Le but est de formaliser un projet territorial cohérent et équilibré, tous domaines confondus : habitat, développement économique et touristique, agriculture, valorisation du cadre de vie... Il est donc nécessaire de se doter d'un document stratégique permettant de faire face plus efficacement aux dynamiques actuelles du territoire.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un travail de réflexion fastidieux permettant la projection du territoire sur plusieurs années. Le PLUi permet une mise en

concordance avec les nouvelles lois nationales sachant qu'il doit répondre aux exigences des lois SRU, Grenelle, ALUR, ELAN... S'ajoutent à ce cadre juridique, des contraintes majeures qui conditionnent les possibilités d'aménagement telles que :
• le PPRI, Plan de Prévention des Risques d'Inondation, facteur très limitant de la constructibilité,
• le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Charolais Brionnais,
• et le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires SRADDET dont les orientations doivent être intégrées au PLUi.

Quand ?

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

est en cours d'élaboration. Il devrait être approuvé au cours du 1^{er} semestre 2022. S'en suivront les phases réglementaires liées au zonage et au règlement pour envisager une fin de projet en 2022. Enfin l'enquête publique et l'approbation du PLUi pourraient être envisagées à la fin du 1^{er} semestre 2023.



RÉSEAUX ASSAINISSEMENT

La commune, accompagnée par le cabinet Charpentier, a procédé à la mise à jour de son schéma directeur d'assainissement qui est obligatoire tous les dix ans. Celui-ci a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble du conseil municipal lors d'une réunion le 26 novembre dernier avant d'être validé. En prenant connaissance de ce rapport, nous pouvons nous rendre compte et évaluer les anomalies et dysfonctionnements nombreux existant sur nos différents réseaux. Nous allons devoir prioritairement remettre en état plusieurs ouvrages comme des déversoirs d'orages pour un coût estimatif de 45 000 €. Dans le même temps, la création de réseaux d'eaux usées et pluviales voit le jour dans le quartier de

l'ancienne gare. Une dizaine d'habitations seront ainsi raccordées. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Bouhet pour un coût de 102 000 €. 2022 devrait voir la création d'un nouveau lotissement avec la viabilisation de 16 parcelles et raccordées aux réseaux existants. Un projet de réhabilitation et création de canalisations est à l'étude place Irène Popard. Enfin une part importante de notre budget assainissement concerne le fonctionnement et l'entretien de notre station d'épuration. L'année 2021 ne nous a guère épargné avec plusieurs pannes qui ont entraîné des frais supplémentaires non budgétisés en 2021.



OPAH

En fin d'année, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été officiellement lancée avec un projet de rénovation de 120 logements en 3 ans sur l'ensemble du territoire.

Différentes permanences sont organisées sur le territoire dont une à Marcigny le 3^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 12h.

TRI DES DÉCHETS ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIES

Aujourd'hui, le tri de nos déchets est un enjeu majeur, tant en terme d'économie qu'en terme d'écologie. Si nous ne voulons pas être ensevelis plus tard sous nos déchets et si nous voulons diminuer notre facture "déchets", il est important pour tout le monde de trier, et de bien trier.

En 2021, selon plusieurs sources, 40% du contenu de notre poubelle est constitué de déchets recyclables, 30% de déchets compostables, le reste (30%) étant des déchets résiduels non recyclables. Ainsi plus des 2/3 des déchets de notre poubelle ont donc une solution de valorisation, de recyclage ou de compostage.



Il y a de multiples raisons à bien trier ses déchets parmi lesquelles :

• des raisons écologiques

Trier pour le respect de l'environnement, les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre. Le verre et l'aluminium sont des matériaux recyclables à 100 % et à l'infini et par exemple, recycler 1 tonne d'aluminium permet l'économie d'un an d'énergie utilisée par une personne et 6 mois de sa consommation d'eau. Trier le carton et le papier permet d'éviter l'abattage d'arbres. Les déchets compostables sont également plus utiles transformés en terreau pour le jardin, qu'enfouis dans une décharge. Pour nos déchets organiques, pensons compost !

2/3

de déchets

DE NOTRE POUBELLE
POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS

• des raisons économiques

Le tri et le recyclage permettent une réelle et très forte économie sur le traitement de nos poubelles, car trier diminue le volume des déchets et les enfouir est une opération très coûteuse. On estime que leur enfouissement coûte 50% plus cher que leur recyclage. Le tri pour recyclage est le traitement des déchets le plus économique, car la revente des différents matériaux permet de diminuer le coût de la collecte et donc de nos taxes d'ordures ménagères. D'ailleurs, les recettes du recyclage reversées à nos collectivités dépendent beaucoup de la qualité et de la quantité du tri des déchets. Il est donc important de bien trier pour observer une réelle incidence sur notre portefeuille lors du paiement de la taxe d'ordures ménagères.

100%

recyclable

VERRE & ALUMINIUM

• des raisons

environnementales

Trier est aussi un geste éco citoyen car il contribue à l'amélioration du cadre de vie de notre ville,

de notre collectivité ainsi qu'au développement d'une économie locale liée au secteur du recyclage. Par exemple pour Marcigny, le verre est expédié à la verrerie SIBELCO, à Saint Romain le Puy, dans la Loire et les emballages carton/papier sont traités au centre de tri de Digoin.

Conclusion

Le tri est bénéfique :

- pour notre environnement et notre cadre de vie,
- pour notre portefeuille,
- pour l'économie locale.

Alors TRIONS !

« On estime que
l'enfouissement
des déchets
coûte 50% plus
cher que leur
recyclage. »



REMISE DES PRIX

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Jean Pierre et Catherine Ricol



Mme Paola Petit



Le 16 mars 2021, en raison du contexte sanitaire, les élus en charge du concours se sont rendus directement chez les participants afin de leur remettre leurs bons d'achats et diplômes. Dans la catégorie maison avec cour et jardin, le premier prix a été attribué à Robert Fumoux, le 2^e prix à Monique Peguin et le 3^e prix à Paola Petit. Dans la catégorie balcon façade dans maison individuelle ou immeuble, Christelle Peyrin a obtenu le 1^{er} prix, Yvonne Brelot le 2^e prix, Colette

Laurent et Daniel Ravier ex aequo le 3^e prix. Enfin dans la catégorie établissement commercial, touristique et public, le 1^{er} prix revient à Jean Pierre et Catherine Ricol, le 2^e prix à la Crêperie Côté Cours. La municipalité remercie chaleureusement le jury et tous les participants. Félicitations à tous.

Les résultats du concours 2021 seront dévoilés début 2022.

Agrandissement et entretien du cimetière

2022 devrait voir le columbarium s'agrandir. Celui-ci étant complet actuellement, plusieurs entreprises dont certaines locales ont été contactées afin de nous faire des propositions pour mener à bien ce projet.



De nombreux panneaux, pour des renouvellements ou abandons de concessions, ont été posés face aux tombes concernées avant la Toussaint 2021. Nous demandons aux familles ou proches concernés de prendre contact avec Marie Dubuisson à la Mairie afin de régulariser leurs situations. Autre sujet qui tient à cœur nos concitoyens, l'entretien des allées et abords du cimetière. 2022 signifiera la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires déjà plus ou moins efficaces. Actuellement, quelles seront les solutions que nous devons envisager ? Laisser s'enherber les espaces comme déjà certaines communes en ont fait le choix,

organiser des journées citoyennes comme on peut aussi le voir pour procéder à l'entretien et à l'arrachage des mauvaises herbes ou augmenter, au détriment d'autres travaux, les heures dédiées à l'entretien de celui-ci par les agents communaux, en sachant que nous rencontrons le même problème dans les rues et quartiers de la commune. Vaste sujet qui ne manque pas de faire parler mais qui malheureusement ne nous apporte aucune solution concrète.

MARCIGNY

UN BEAU PROJET POUR LA GRAVIÈRE !



© M. Jovine - CEN Bourgogne

Suite à l'arrêt de son exploitation en 2014, la gravière de Marcigny a été remise en état par SOGRAP pour permettre à la nature de reprendre progressivement ses droits. Aujourd'hui bordée de milieux humides, elle est rapidement devenue un site majeur pour la reproduction des sternes et de différentes espèces de hérons. Pas moins de 134 espèces d'oiseaux s'y côtoient tout au long de l'année. Face aux enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Bourgogne a acquis en 2020 la gravière et les prairies environnantes. En 2021, le CEN Bourgogne a rédigé un plan de gestion décennal qui définit les mesures à mettre en œuvre pour préserver les milieux naturels et la biodiversité associée.

Pour concrétiser ces actions, des fonds publics sont mobilisés notamment ceux de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'Europe via le FEDER. Dans le cadre de ce premier plan de gestion, les mesures préconisées visent essentiellement à améliorer les connaissances sur la biodiversité du site, à garantir la pérennité des milieux naturels présents, à assurer une gestion favorable à la préservation de la ressource en eau potable et enfin à sensibiliser les citoyens aux enjeux écologiques du site.

Zoom sur les actions prévues en 2022 (non exhaustif) :

- Diffusion auprès du public d'un plan de gestion synthétique de la gravière (document non technique)
- Réalisation d'une étude de définition des outils de valorisation et d'aménagements du site
- Organisation d'une animation nature (printemps) pour découvrir la gravière

Nous rappelons que pour des raisons de sécurité et de salubrité, la gravière n'est pas encore ouverte au public.

+ D'INFOS

Thibaud Wyon - CEN Bourgogne
13 rue Marguerite Monnot
58300 Decize
03 45 82 93 07
thibaud.wyon@cen-bourgogne.fr



Crédit photo : Marcel Dumas (2019)



Parking de la poste

La municipalité a acheté deux parcelles à proximité de la place de la poste pour un montant de 25000 €. Ce sont plus de 650 m² qui seront aménagés en parking au cœur de ville ; une solution de proximité pour désengorger la place des Halles et remplacer les places de stationnement à proximité de l'église.

Éclairage public

Pour rappel : 80 % des communes rurales ont fait le choix d'éteindre leur éclairage public la nuit (source : SYDESL). L'extinction de l'éclairage public à Marcigny entre octobre 2020 et décembre 2021 permettra une économie d'environ 20 000 € ! Nous souhaitons poursuivre nos efforts et envisageons, progressivement, le changement de lampadaires en centre-ville (passage en LED) afin de diminuer la consommation globale d'électricité. Nous voulons garder ce comportement « écoresponsable » tout au long des années à venir. Rappel des horaires d'extinction de l'éclairage public 23h à 5h45. **À noter que l'économie réalisée sur l'éclairage public sera réinjectée au budget pour changer des lampadaires vieillissants, abîmés et trop consommateurs d'énergie.**

COLLECTIVITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS de Marcigny, constitué d'élus municipaux et de représentants d'associations, a choisi de travailler depuis la fin d'année 2020 sur la création d'un registre de personnes vulnérables. Ce registre a été réalisé grâce aux retours de formulaires distribués aux administrés de plus de 65 ans.

Celui-ci nous a permis d'établir un listing des personnes de plus de 70 ans pour la distribution de bons d'achats en janvier 2021, ainsi que pour la préparation du banquet des anciens du mois d'octobre 2021. Il permet également de répertorier les personnes isolées et vulnérables. Une actualisation est nécessaire fréquemment. Nouveaux arrivants, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !



Le CCAS a aussi en charge, le local d'urgence pour les Sans Domicile Fixe ou les administrés en situation de détresse.

Le CCAS peut également rencontrer les administrés en difficultés pour des demandes d'aides d'urgence et spécifiques. Un dossier type de demande d'aides est disponible en Mairie. Nous étudions ensuite les demandes en conseil d'administration et orientons les personnes auprès d'autres services sociaux (MDS, Le Pont, PIMM'S...) si nous ne pouvons pas donner suite.

+ D'INFOS

11, rue du Général de Gaulle
Tél : 03 85 25 03 51
mairie.marcigny@wanadoo.fr
fpa.marcigny@orange.fr

BILAN 2021

RÉSIDENTE AUTONOMIE LA TOUR DU MOULIN

Cette année, la vie à la résidence a été plus active. En effet, nous avons proposé à nouveau un programme mensuel d'animations. Nous avons priorisé les sorties extérieures avec des visites aux alentours de Marcigny afin d'essayer de faire oublier les périodes de confinements de l'an passé. Ce fut une réussite, nous avons vu l'enthousiasme des résidents à participer à ces différentes sorties (visite des Marais de Montceaux l'Étoile, Le Musée de la Mémoire d'Oyé, l'Atelier du Père Bouchons à Digoin, Promenade en bateau à Digoin, découverte de l'Hippodrome de Vichy et ses courses hippiques...). « Brionnais Découvertes » participe également à ce programme d'animations avec des ateliers vitalité (gym douce, travail sur l'équilibre) et ateliers gym mémoire.

37

LOGEMENTS OCCUPÉS

15 dossiers en attente
ce qui représente un délai
moyen d'un an

La résidence possède 37 logements tous occupés. Une liste d'attente d'une quinzaine de dossiers est en cours, ce qui correspond à un délai d'attente pour entrer à la résidence d'environ 1 an. Les inscriptions peuvent se faire directement à l'établissement sur prise de rendez-vous ou sur la plateforme Via trajectoire.

Petit rappel

Il s'agit d'un établissement non médicalisé qui accueille des personnes âgées autonomes. Des aidants peuvent bien sûr être présents, comme les aides à domicile, les aides à la toilette, le passage d'infirmières... Un service de restauration est proposé les midis, du lundi au samedi et est aussi ouvert aux personnes extérieures, pour la plupart en attente d'une entrée à la résidence. Pour la sécurité de tous, un service de télésurveillance est en place 24h/24h et 7j/7j

ACTUALITÉ

PIMM'S À MARCIGNY

Comme nous l'avions annoncé, l'ouverture officielle de la Maison France Services appelée Pimm's s'est réalisée en janvier 2021, et sa labellisation par les services d'État courant mars 2021. Situé actuellement face à l'Église Saint Nicolas, les services gratuits du PIMM'S sont proposés aux Marcignots mais également aux autres habitants du territoire. Convaincus de la nécessité et de la pertinence de ces services de proximité pour le bien des concitoyens, les élus de Marcigny ont souhaité porter ce projet, afin de permettre à l'ensemble de la population de garder un accès aux services publics, dont ils ont besoin dans leur quotidien. Projet communal, sa prise en charge financière est supportée par la commune et les partenaires des maisons France Services.

Grâce à la labellisation des services d'État, la mairie par l'intermédiaire du PIMM'S a pu bénéficier d'une participation financière. Compte tenu de l'évolution sanitaire, de la volonté d'anticiper les futurs départs en retraite de médecins programmés en 2022, le PIMM'S et la municipalité, courant mai, ont répondu à un appel à projet national concernant l'accueil d'une borne de télémedecine à titre expérimental. Sur l'ensemble des candidatures déposées, Marcigny fait partie des 20 communes retenues à l'échelle nationale, pour expérimenter cette borne MEDADOM. À noter qu'en deux mois, et au regard du nombre de téléconsultations déjà réalisées, le PIMM'S de Marcigny arrive en tête des fréquentations des 20 bornes installées dans les France Services du Territoire national.

La collaboration avec le Cabinet Médical de Marcigny et l'investissement de l'équipe du PIMM'S en place, sont des facteurs de réussite.

Compte tenu du succès rencontré de cette maison France Services, du déploiement de la téléconsultation, ainsi que de l'accueil récent d'un conseiller numérique, la mairie envisage de déplacer le PIMM'S dans d'autres locaux plus adaptés. L'inauguration officielle prévue en décembre, n'a malheureusement pas pu avoir lieu et est reportée en 2022.

- En ligne avec un Médecin
- Prise en charge par l'Assurance Maladie
- Sans RDV, réponse en 10 min

+ D'INFOS

52, rue du Général de Gaulle
Tél : 03 85 24 44 51
marcigny@pimms.org

Dans votre France services

Téléconsultation médicale disponible

MEDADOM

- Sans RDV, réponse en 10 min (24h/24h)
- Prise en charge par l'Assurance Maladie
- Médecine française du territoire

Dans quels cas pouvez-vous téléconsulter ?

- Vous avez un problème de santé
- Vous avez un rendez-vous à l'hôpital
- Vous avez un rendez-vous chez le médecin

Le PIMM'S c'est l'accès :

Aux Services Publics :
Pôle Emploi, CAF, CPAM, Mission locale, MSA, Retraites, EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis...

Aux Pimm's Médiation :
Des lieux de proximité et de solidarité au sein desquels les médiateurs, professionnels du lien social facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne. En un seul rendez-vous, le médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour ! Un problème ? Une solution !

- > En cas de décès
- > Carte grise et adressage
- > Recherche d'emploi
- > Césu
- > Point conseil budget
- > Aide à l'utilisation des outils informatiques
- > Médiation sortante destinée aux agriculteurs.

Toutes difficultés, questions administratives... !

Aux démarches rapides :
Vente en ligne de billets TER et TGV (règlement uniquement par CB), Services Photocopie, Accès libre à Internet

Aux ateliers numériques :
Apprendre les bases du traitement de texte, Naviguer sur internet : recherches, annonces, achats, Installer et utiliser des applications, gérer vos photos...

L'école Sainte Véraise s'exprime

Une année se termine, riche en événements pour les élèves de l'école Sainte Véraise. En effet, durant l'année 2020-2021, ils ont pu partager avec l'équipe pédagogique, de nombreux moments de joie et de partage. Ce fut le cas avec notamment la venue régulière des sœurs de Semur en Brionnais, des temps forts à Noël et Pâques, la démonstration de leurs talents par les élèves, une après-midi kermesse en juillet, des cycles vélos (avec Colombiers en Brionnais), foot (en partenariat avec la FFF), des sorties scolaires (ferme aux escargots, Marais de Montceaux l'Étoile, Château de Digoine, Centre de Colombiers en Brionnais), un projet XVIII^{ème} en partenariat avec le Musée de la Tour du Moulin et la création notamment d'un journal, des interventions sur le recyclage (avec la déchetterie de Marcigny), sur le sommeil avec l'ISF etc. Tout cela accompagné de moments simples mais beaux du quotidien. Nous n'avons pas oublié ceux à l'extérieur de l'école et le lien a perduré autant que possible, avec notamment la création de cartes de Noël pour les personnes âgées, la belle participation de chacun au bol

de riz pour soutenir financièrement le CCFD (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) et le Secours Catholique, etc.

La rentrée de septembre a été marquée par le retour des activités en extérieur avec nos partenaires (la Tour du Moulin, la bibliothèque pour tous, etc.). Pour 2021-2022, notre thème est « s'exprimer » pour travailler aussi bien l'expression corporelle, que le chant, mais aussi la gestion des émotions. Les élèves de CE2, CM1-CM2 sont d'ailleurs partis 3 jours dans le Vercors, pour un stage « musique et sciences ».

Notre école compte actuellement 104 élèves de la toute petite section au CM2. Suivant l'effectif par classe, nous pouvons accueillir de nouveaux élèves en cours d'année, en particulier des tous petits pour leur permettre progressivement de s'adapter à l'école.



Nous espérons une année 2022 aussi belle, remplie de sourires d'enfants, d'épanouissement, aussi bien au niveau scolaire que dans leurs multiples talents. Nous vous souhaitons à chacun, une belle année, remplie de douceur et de joie. L'équipe pédagogique

+ D'INFOS

www.sainte-veraise-marcigny.fr
Mail : sainte-veraise@wanadoo.fr
Mme Coudon-Gadiollet (directrice) : 03 85 25 06 42

APEL

À l'école Sainte Véraise, l'APEL, c'est plus de 70 familles adhérentes et une équipe de bénévoles dynamiques qui œuvre tout au long de l'année pour accueillir les nouveaux parents, animer la vie de l'établissement (loto, buvette de la fête de l'école...) et soutenir les projets pédagogiques des enseignants. Tous les fonds récoltés sont utilisés pour financer des sorties scolaires (bus, réduction financière pour les parents adhérents), ou bien l'achat de matériel (informatique en primaire, pédagogique en maternelle, table de ping-pong...). Elle travaille en collaboration avec l'APEL Départementale, Régionale et Nationale.



L'école Lucie Aubrac rétrospective

Cette année 2021, la première tranche des travaux de l'école élémentaire s'est terminée. Ainsi, au retour des vacances de Pâques, trois classes ont pu s'installer dans les nouveaux bâtiments. Les élèves apprécient leurs nouvelles classes spacieuses, lumineuses et équipées de rangements. Ils profitent d'une cour goudronnée et aménagée (rangements extérieurs, arbres et bancs). Il y a aussi une salle, dédiée à la maîtresse du réseau d'aide ainsi qu'une salle réservée aux arts plastiques. Cette salle a accueilli, dès sa semaine d'ouverture, une artiste

plasticienne qui a animé de nombreux ateliers artistiques avec les élèves. Son action était liée à la présence d'artistes comédiens en résidence dans l'école durant toute une semaine pour préparer la création d'un spectacle autour de l'œuvre de L'odyssée d'Ulysse. L'étage de la nouvelle école est destiné aux personnels de l'équipe éducative avec une grande salle de réunion, le bureau de la directrice, des salles d'archives et une salle réservée aux intervenants du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Les travaux sont toujours en cours pour finaliser la deuxième tranche et permettre, à terme, l'installation de trois autres classes et de la bibliothèque. Tous les élèves et leurs enseignants attendent impatiemment leur emménagement dans ces nouveaux locaux très fonctionnels et remercient tous les acteurs de ce beau projet ! La maternelle a aussi bénéficié de travaux de rénovation : une salle de classe a été repeinte et une salle des maîtres a été installée.



L'année 2021 a vu la consécration d'une des classes (les élèves de Grande Section de Sophie Nallet et de l'ATSEM* Véronique Girardon) qui s'est vu attribuer le 1^{er} prix d'un concours national « l'exposition idéale » de Hervé Tullet. L'artiste est venu toute une journée à l'école pour une rencontre et des ateliers créatifs. Ce fut une journée mémorable pour l'ensemble des grands et des petits, présents à cette journée. En juin, le cycle natation, adressé aux enfants du CP au CM2, a pu avoir lieu et a permis à un bon nombre d'élèves de CM2 de valider le « savoir nager ».

*Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

numérique

Cette année, la mairie et l'école Lucie Aubrac ont répondu à un second appel à projets s'intitulant « écoles numériques 2021 ». Comme en 2020, le dossier complet, monté conjointement par la directrice et la mairie, devait motiver notre dépôt de candidature. Mi-décembre, la bonne nouvelle est tombée : le dossier déposé a été retenu permettant aux écoliers de bénéficier d'équipements numériques (tablettes, tableaux numériques, ordinateurs pour les enseignants...) destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux. Le ministère de l'éducation nationale va abonder à hauteur de 70% du coût d'achat de ces équipements, ce qui est une bonne nouvelle pour le dynamisme et l'attractivité de notre école.





Bus de l'apprentissage



Semaine du goût

Le Collège Jean Moulin en action

Une expérience au cœur de la citoyenneté

Nos 2 élèves délégués élus au Conseil Départemental des Jeunes, Léa Duclair et Léa Garcia, accompagnées de Mme Zobda CPE, se sont rendues dans l'hémicycle du Conseil Départemental de Mâcon, le 26 novembre. Un moment important pour Léa Garcia qui souhaite « prendre des initiatives pour le collège et le représenter dignement ». Yohann Chapuis est le nom du chef étoilé de la maison Greuze, à Tournus, qui les parrainera pendant leur mandat, c'est à dire pendant 2 ans.

10 de conduite

La place Irène Popard, à Marcigny, a accueilli pendant 1 journée 1/2 (les 9 et 10 décembre) une opération de prévention routière originale. 93 élèves de 3^{ème} du collège

Jean Moulin ont ainsi pu bénéficier d'ateliers de pratique routière dans le cadre de l'opération « 10 de conduite jeune ». Cette action de prévention est un partenariat avec la gendarmerie nationale, Groupama, Renault et Centaure. Pour relier le pédagogique et le ludique, un classement et une remise de prix ont été organisés pour 2 collèges ayant bénéficié de l'opération, le collège de Marcigny et le collège de Charolles.

Au collège de Marcigny, Corentin Fontenel, élève de 3^{ème} 2 s'est démarqué en gagnant le second prix.

Micro-folies

Une ouverture à la culture dans les territoires ruraux.

Du 29 novembre au 3 décembre, la mairie d'Iguerande a mis à disposition du collège du matériel numérique permettant aux élèves de découvrir des œuvres culturelles et artistiques du monde entier.

Retenue lors d'un appel à Projet lancé par le parc de la Villette en partenariat avec 12 musées nationaux, la mairie d'Iguerande a proposé, au collège Jean Moulin, de mettre à disposition des élèves l'ensemble du dispositif numérique et interactif reçu. Les présentations historiées de Marion Réguillon, conférencière en lien avec la mairie d'Iguerande, ont été appréciées tout autant que le lien entre les municipalités d'Iguerande et de Marcigny qui ont permis à ce projet d'exister.

À venir : action de solidarité pour les Restos du Cœur

Une collecte de jouets a été organisée sur l'établissement pour permettre à des enfants dans le besoin de recevoir des cadeaux le jour de Noël. Alain Blomme, bénévole aux Restos du Cœur de Marcigny, est venu mercredi 15 décembre à 10h30 découvrir le fruit des dons qui ont été collectés. Cette action a été initiée par les élèves du Conseil de Vie Collégienne.

Hommage aux victimes des attentats de Nice



Chant improvisé par Josette Portallier, Catherine Ricot et Michel Guichard. (source : C. Rebet - JSL)



Une assemblée nombreuse (source : C. Rebet - JSL)



Carole Chenuet, maire de Marcigny et Aymard Jérôme, sous préfet. (source : C. Rebet - JSL)

À l'occasion du cinquième anniversaire des attentats de Nice, une cérémonie a été organisée au monument aux morts, en présence de nombreuses personnalités et des représentants du monde associatif. Parmi elles, M. le Sous-Préfet, M. Brugger, directeur de l'ONACVG de S&L, des représentants des anciens combattants, des portes drapeaux ont apporté leur soutien à leur famille. Beaucoup de monde était présent pour honorer cette cérémonie et rendre hommage à l'ancien président du club d'athlétisme. Une plaque commémorative a été déposée au pied du monument aux morts de Marcigny, en hommage aux victimes du terrorisme, ainsi qu'à Robert Marchand, marcignot qui a perdu la vie ce soir du 14 juillet 2016 sur la promenade des Anglais à Nice.

À cette occasion, l'association le Réveil musical était présente au travers de la chorale « le cœur d'enfants » qui a chanté la balade nord irlandaise, l'orchestre de Marcigny a joué la Marseillaise et un groupe d'amis parmi l'assistance a chanté « les feux d'artifice » de Calogero. De vibrants hommages et une cérémonie émouvante ont marqué l'esprit de chacun.

Élections départementales

Cette année a été ponctuée par le déroulement de deux élections simultanées les 20 et 27 juin dernier : les élections régionales Bourgogne-France-Comté et les élections départementales de Saône et Loire. Cette double élection, avec deux votes bien distincts, a dû en plus respecter les mesures de sécurité sanitaire. Sur le canton de Paray-le-Monial, le binôme André Accary / Carole Chenuet s'est porté candidat pour ce deuxième mandat. C'est avec pratiquement 77 % des suffrages exprimés qu'ils ont été élus au 1^{er} tour.



André Accary et Carole Chenuet pour le canton de Paray-le-Monial



19 mars : Commémoration de la Guerre d'Algérie en présence de la FNACA



Juin : Jean-Jacques Branche artiste peintre a réalisé ce tryptique "Les trois visions d'Hosanna" pour l'Église St Nicolas



14 juillet : Retraite aux flambeaux en présence de l'Harmonie suivie du traditionnel feu d'artifice



Septembre : Les bylettes du Brionnais

Toujours autant de succès cet été pour le marché hebdomadaire du lundi.



Septembre : Roseline Fricaudet, présidente des Amis des Arts présente le retable restauré



Septembre : jury du fleurissement



Octobre : accueil de la fédération des campings cars



Décembre : Foire aux dindes

Déco Noël

Cette année, Marina Montesano a accepté de relever le défi de décorer Marcigny pour les fêtes de fin d'année, accompagnée par des bénévoles, des élus et les services techniques. La ville a endossé ses habits de Noël. Les traditionnels chalets, train et crèche ont été accompagnés par de nouvelles décors, pensées et réalisées par toutes ces personnes. Des smileys bonhommes de neige étaient accrochés un peu partout en ville, et en guirlande autour du kiosque. Des lanternes et des personnages en pot de fleurs étaient visibles également à cet endroit. Des bonhommes de neige fait de rondins et des personnages de Noël sur des planches de bois, ont remplacé les fleurs.



Deux grandes nouveautés cette année : le photobooth avec accessoires et le calendrier de l'avent, réalisé pour les enfants de Marcigny de 3 à 10 ans. Nous remercions tous les commerçants qui ont permis de donner de la joie tous les soirs, à 24 enfants. Afin d'animer la ville par la fabrication d'objets et leur mise en scène à l'occasion de la période

de Noël ou tout au long de l'année, la municipalité fait appel à des bénévoles qui souhaiteraient apporter leur aide et leurs idées ! Si ce défi vous intéresse, laissez vos coordonnées en mairie et un élu reprendra contact avec vous. Soulignons qu'en janvier 2021, notre commune a remporté le 2^e prix des "Décorations de Noël" à l'échelon départemental.

FÉVRIER

■ **BAL ST VALENTIN**
DIMANCHE 13 //
CLUB DE L'ÂGE D'OR

* **THÉÂTRE**
SAMEDI 19 & DIMANCHE 20
LES TRÉTEAUX BRIONNAIS

■ **LOTO**
DIMANCHE 20 //
COMITÉ DES FÊTES

■ **DON DU SANG**
MERCREDI 23 //
de 14h30 à 18h30

MARS

† **COMMÉMORATION
VICTIMES D'ATTENTAT**
VENDREDI 11 à 19h

† **COMMÉMORATION
GUERRE D'ALGÉRIE**
SAMEDI 19 à 11h30

■ **SOIRÉE DANSANTE**
SAMEDI 19 //
COMITÉ DES FÊTES

* **THÉÂTRE**
SAMEDI 19 & DIMANCHE 20
LES TRÉTEAUX BRIONNAIS

* **THÉÂTRE**
SAMEDI 26 & DIMANCHE 27
LES TRÉTEAUX BRIONNAIS

- Esplanade Quentin Ormezzano
- Salle des Fêtes
- * Salle Paul Jeunet
- † Monument aux Morts
- > Jardin public
- Champs de foire
- ◇ Place du Cours
- ✎ Stade, gymnase
- Musée, Église

AVRIL

○ **PÉTANQUE**
SAMEDI 2 // UNION BOULISTE
Championnat S&L

■ **LOTO**
DIMANCHE 10 //
SAPEURS POMPIERS

□ **FÊTE DE PÂQUES**
SAMEDI 16 AU MERCREDI 20

> **CHASSE AUX ŒUFS**
SAMEDI 16 à 15h

□ **24 DOUBLETES**
SAMEDI 23 //
UNION BOULISTE

■ **DON DU SANG**
MERCREDI 27 //
14h30 à 18h30

† **COMMÉMORATION
SOUVENIR DES DÉPORTÉS**

MAI

■ **BUT D'HONNEUR**
SAMEDI 7 //
UNION BOULISTE

> **COMMÉMORATION
VICTOIRE 1945**
SAMEDI 8 à 11h15

■ **NUIT DES MUSÉES**
SAMEDI 21

■ **NOCTURNE DOUBLETES**
VENDREDI 27 //
UNION BOULISTE

JUIN

✎ **TOURNOI DE FOOT**
SAMEDI 4 & DIMANCHE 5
SUD FOOT

■ **CONCOURS BELOTE**
JEUDI 9 // CLUB DE L'ÂGE D'OR

† **COMMÉMORATION APPEL
DU GÉNÉRAL DE GAULLE**
SAMEDI 18 à 18h

◇ **FÊTE DE LA MUSIQUE**
MARDI 21

○ **CONCOURS PÉTANQUE**
JEUDI 23 // UNION BOULISTE
vétérans 55 ans et +

* **GALA DE DANSE**
VENDREDI 24 AU DIMANCHE 26
// SOLENE PERRETTE

■ **JOURNÉES MONDIALES
DU PATRIMOINE**
SAMEDI 25 & DIMANCHE 26

○ **CHAMPIONNAT PÉTANQUE**
MARDI 28 // UNION BOULISTE
vétérans 55 ans et +

■ **DON DU SANG**
MERCREDI 29 //
de 8h30 à 12h30

■ **NUIT DES ÉGLISES**
JEUDI 30

JUILLET

> **EXPOSITION BANC
POÈMES**
SAMEDI 2 AU SAMEDI 20 AOÛT //
REGARD SUR L'ART
Vernissage à 20h

> **EXPOSITION SCULPTURES
DE MOINES**
SAMEDI 9 AU SAMEDI 20 AOÛT //

> **SPECTACLE AUTOUR
DES BANC POÈMES**
SAMEDI 9 //
REGARD SUR L'ART
* si pluie

† **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
JEUDI 14 à 22h

† **FEUX D'ARTIFICE**
JEUDI 14

○ **GRAND PRIX DE MARCIGNY**
SAMEDI 16 // UNION BOULISTE

○ **RENCONTRE**
VENDREDI 22 // UNION BOULISTE

✎ **NUIT DES ÉTOILES**
SAMEDI 29 OU DIMANCHE 30 //
M71

AOÛT

○ **CONCOURS OUVERT**
SAMEDI 6 // UNION BOULISTE

◇ **CRITÉRIUM
SEMI-NOCTURNE**
VENDREDI 12 //
ÉTOILE CYCLISTE

■ **64 DOUBLETES**
LUNDI 15 //
UNION BOULISTE

■ **DON DU SANG**
MERCREDI 24 de 8h30 à 12h30

■ **CONCERT**
VENDREDI 26 //
LES AMIS DE L'ÉGLISE

SEPTEMBRE

○ **CHAMPIONNAT SENIOR**
DIMANCHE 4 // UNION BOULISTE

■ **LOTO**
DIMANCHE 11 //
AMICALE POMPIERS

■ **CONCERT**
VENDREDI 16 //
CHŒUR DES HOMMES

■ **JOURNÉES DU PATRIMOINE**
SAMEDI 17 & DIMANCHE 18

OCTOBRE

■ **LOTO**
DIMANCHE 2 // CROIX ROUGE

■ **SEMAINE BLEUE**
MERCREDI 12

■ **BANQUET DES ANCIENS**
DIMANCHE 16

■ **DON DU SANG**
MERCREDI 19 //
de 14h30 à 18h30

* **THÉÂTRE**
SAMEDI 22 & DIMANCHE 23
THÉÂTRE DE LA TOUR

■ **LOTO**
DIMANCHE 23 // ÉTOILE
CYCLISTE

* **THÉÂTRE**
SAMEDI 29 & DIMANCHE 30
THÉÂTRE DE LA TOUR

■ **LOTO**
DIMANCHE 30 // CLUB DE L'ÂGE
D'OR

NOVEMBRE

* **THÉÂTRE**
SAMEDI 5 & DIMANCHE 6
THÉÂTRE DE LA TOUR

* **LOTO**
DIMANCHE 6 // UNION
BOULISTE

† **COMMÉMORATION
ARMISTICE**
VENDREDI 11 à 11h15

■ **LOTO**
VENDREDI 11 // SUD FOOT 71

■ **LOTO**
DIMANCHE 13 // APEL

* **SAISON THÉÂTRALE**
SAMEDI 19 & DIMANCHE 20
LES TRÉTEAUX BRIONNAIS

■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
SAMEDI 19 // ÉTOILE CYCLISTE

■ **LOTO**
DIMANCHE 27 // BASKET CLUB

DÉCEMBRE

TÉLÉTHON
VENDREDI 2

◇ **ILLUMINATIONS**
SAMEDI 3

■ **REPAS ST NICOLAS**
DIMANCHE 4 // AMIS
DE L'ÉGLISE

FOIRE AUX DINDES
SAMEDI 10 AU LUNDI 12

■ **SOIRÉE DANSANTE**
SAMEDI 10 // COMITÉ DE
FOIRE

■ **DON DU SANG**
MERCREDI 14
de 14h30 à 18h30

✎ **TOURNOI DE FOOT**
VENDREDI 16 // SUD FOOT 71

* **SAISON THÉÂTRALE**
SAMEDI 17 & DIMANCHE 18
LES TRÉTEAUX BRIONNAIS

Atelier d'expression Théâtrale

2021 aura été l'aboutissement d'une initiative portée depuis plusieurs années par Catherine Charrier, comédienne et metteuse en scène lyonnaise, avec la mise en place, en collaboration avec les Tréteaux Brionnais, d'un atelier d'expression théâtrale qui fonctionne depuis fin septembre à raison d'une séance tous les 15 jours.

Les 8 participants, le nombre a volontairement été limité afin que chacun (e) puisse profiter au maximum des séances, donneront en juin un spectacle présentant le travail de l'atelier.

+ D'INFOS

06 36 47 13 95



Associations

Contactez la mairie pour actualiser vos données administratives et communiquer sur vos événements à venir.

+ D'INFOS

Frédéric Chandon,
délégué culture
Robert Perrier,
référé associations
03 85 25 03 51
mairie.marcigny@wanadoo.fr

Les Tréteaux Brionnais



Après une année 2020 marquée par une annulation de certaines représentations, les Tréteaux Brionnais ont repris, sous la direction de leur metteuse en scène Catherine Charrier, les répétitions de leur nouveau spectacle « La bonne foi des maris » réunissant sous ce titre deux courtes pièces de Labiche (Le dossier Rosafol et L'affaire de la rue de Lourcine).

Les représentations (au moment de la rédaction des présentes) devraient

repandre les 19/20 et 26/27 mars à Marcigny, le tout sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Si la pratique du théâtre vous intéresse et que vous souhaitez profiter de l'accompagnement d'une professionnelle, même (et surtout) si vous débutez, n'hésitez pas à nous joindre.

+ D'INFOS

J-Y Brossard : 06 08 31 46 58
jy.brossard71@orange.fr



Théâtre de la Tour

L'année 2021 aura été de nouveau pour les comédiens du Théâtre de la Tour, une année blanche, sans représentations. La pandémie, le confinement puis l'impossibilité d'accéder à notre lieu de répétition nous ont contraints à prendre cette décision. La dernière pièce présentée a été « Si c'était à refaire » de Laurent Ruquier en octobre 2019 au théâtre de Marcigny. Les

répétitions devraient, en souhaitant des conditions sanitaires durablement « apaisées », débiter au printemps pour aboutir à des représentations en octobre 2022.

+ D'INFOS

J-Y Brossard (Président)
Vincent Fayet (Vice-Président)
jyda.brossard@ozone.net
Tél : 06 08 31 46 58

Cannes qu'on voit, Marcigny qu'on vit...



À Cannes, on voit des films. Mais à Marcigny, on les vit. Marcigny n'a pas de Croisette. Elle n'a pas de Carlton, pas de Casino, et sans doute un peu moins de soleil que Cannes ; mais il y fait pourtant beaucoup plus chaud. C'est qu'ici, il s'agit bien de rencontres : rencontres entre les films et la ville, entre les Marcignots et leurs invités, entre les films et ceux qui les aiment. Ce sentiment, exprimé par le critique Alain Riou¹ dans le recueil Souvenirs de cinéma², s'est vérifié cette année encore.

En respectant les mesures sanitaires, la 50^e Rencontre de cinéma a bel et bien eu lieu du 28 octobre au 1^{er} novembre, et ceci dans les bonnes conditions de projection qu'offre la salle du Vox³. Avec une moyenne d'une centaine de spectateurs par séance, Marcynéma n'enregistre pas la chute de fréquentation que connaissent actuellement les salles de cinéma. Ces spectateurs sont venus majoritairement du département de Saône-et-Loire mais aussi de la Loire, du Rhône, de l'Isère... et même du Calvados et de La Gironde.

Les gîtes du Brionnais ont connu une réservation maximale des nuitées. Le dimanche 31 octobre, les restaurants ont affiché « complet » et la salle pique-nique, mise gracieusement à disposition par la mairie de Marcigny, a été de bon secours.

La pandémie a certes limité les animations de cette année sans empêcher pour autant trois expositions, toutes appréciées par les visiteurs : **Hommage à Bébel**, exposition d'affiches originales de films avec Jean-Paul Belmondo sorties de la Marcynémathèque, **Portraits d'artistes**, superbes dessins au fusain de M. Blaszkow, exposés par la Bibliothèque pour

tous et **Affiches restaurées** qui ont été visibles au Centre d'Art Contemporain Frank Popper. Des affiches, il y en a eu aussi dans quelques vitrines savamment décorées et en support du jeu proposé durant la Rencontre.

Lors de la réception organisée par la municipalité, les personnalités locales, les professionnels du cinéma et les spectateurs présents autour de Mme le maire Carole Chenuet, se sont donné rendez-vous pour 2022 en espérant pouvoir fêter agréablement l'entrée de la Rencontre cinéma de Marcigny dans son deuxième demi-siècle !

1 - Alain Riou a été critique de cinéma au Nouvel Observateur et à l'émission de France Inter Le Masque et la plume.

2 - Souvenirs de cinéma recueillis par Jean-Luc Chemorin, 110 pages, 63 illustrations, Édition NGA, 20€, en vente à l'office de tourisme et à la librairie Chacun sa plume à Marcigny, sur commande à : contact@marcynema.org

3 - Écran neuf, ampli et enceintes dernier cri avec système pour les malentendants.

Opération #OuvrezLesCinemas

L'AFCAE et la FNCF ont fait appel aux salles de cinéma, pour participer à l'opération de communication #OuvrezLesCinemas, organisée du 12 au 14 mars dernier, pour la réouverture des salles de cinéma durement impactées par la situation sanitaire. L'objectif de cette opération était que les cinémas se mobilisent très largement sur l'ensemble du territoire en conviant leurs élus ainsi que les médias locaux pour demander la réouverture des salles, entre le vendredi 12 mars (jour des César) et le dimanche 14 mars (date anniversaire de la première fermeture). Cette opération a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et les presses écrites. La municipalité, en soutien au Cinéma VOX, était présente aux côtés de l'association pour demander la réouverture de ce lieu du 7^e art !

Soutien à la culture le 14 mars



L'association "Les Amis des Arts de Marcigny et sa région"

Créée en avril 1936, elle est l'une des plus anciennes associations de Marcigny.

Elle a pour objectifs de :

- participer au développement et au rayonnement du musée municipal de la Tour du Moulin par la programmation d'une saison culturelle (conférences, ateliers enfants, visites guidées musée et/ou ville) et la participation aux manifestations nationales (Nuit des musées, Journées des patrimoines de pays et des moulins, Journées européennes du patrimoine).
- enrichir et valoriser les collections du musée, par le biais de souscriptions destinées aux restaurations.
- préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural de la ville. Les activités sont consultables sur le site internet <https://tour-du-moulin.fr> et sur les réseaux Instagram et Facebook.



L'association est soutenue par la municipalité de Marcigny, la région Bourgogne et le département de Saône-et-Loire. La DRAC Bourgogne-Franche-Comté et la DMF (Direction des Musées de France) sont également présentes pour aider dans la gestion et la conservation des collections.

Le bureau actuel est l'émanation d'un conseil d'administration de 16 membres, dont le Maire de Marcigny.
Présidente : Roseline Fricaudet ;
Vice-président : Jean-François Grange-Chavanis ;
Secrétaire : Chantal Mouterde ;
Trésorier : Didier Brun.

Bibliothèque pour tous



Malgré la crise du Covid, les lecteurs ont continué à fréquenter la bibliothèque grâce aux moyens mis en place : selon les périodes, nous avons même pratiqué le « click and collect », « réserve et viens chercher » en bon français. Et sur les deux années 2020 et 2021, les gestes barrières ont, bien sûr, été scrupuleusement respectés et continuent à l'être : gel hydroalcoolique, masque obligatoire, désinfection des livres, vérification du pass sanitaire des lecteurs. Naturellement, les bibliothécaires sont en règle. Le plus difficile a été d'anticiper et d'organiser des animations littéraires à destination des adultes ou des enfants. Par exemple, le « Printemps des poètes », auquel nous participons chaque année, a été annulé. En revanche, le Prix Livrentête 2021 s'est déroulé normalement, aussi

bien auprès des jeunes lecteurs de la bibliothèque que des classes participantes de plusieurs écoles : Sainte-Véraise, Saint-Christophe-en-Brionnais. Et le prix 2022 est désormais en place. Les enfants peuvent venir faire leur sélection. Rappelons que le prix Livrentête, organisé dans le réseau CBPT (Culture et Bibliothèques Pour Tous), est le prix littéraire pour la jeunesse le plus important au niveau national. En plus de leurs permanences dans les locaux de la rue de Précycy, les bibliothécaires poursuivent leur mission d'animation à la crèche de Marcigny, à l'école Sainte-Véraise, à l'EHPAD. Nous remercions la Municipalité de sa participation annuelle à l'achat de livres pour le secteur jeunesse. Le secteur adulte est, quant à lui, alimenté par les contributions des lecteurs à chaque prêt de livre.

Biennale Internationale d'Art Contemporain de l'association Regard sur l'Art



Durant six semaines (12 juillet au 21 août 2021) l'art contemporain a envahi notre commune. Elle s'est transformée en une gigantesque galerie d'art où les œuvres de 27 artistes ont pris possession des salles de la mairie, de musique, de la communauté de communes et du local (nouveau) de la rue de la Chenale. Le parc municipal a accueilli les bancs poèmes de l'association 2A2B de Souvigny et les sculptures monumentales. Plus de 200 sculptures, peintures, photographies et travaux plastiques scolaires se sont côtoyés. Avec 10240 visites cette 10^e Biennale Internationale s'est avérée incontournable, c'est la plus grosse exposition d'art contemporain de notre territoire. Dimanche 22 août, l'Association a remis les prix lors de son décrochage à la salle des fêtes.
Prix de la presse : Patrick Torrès.
Prix du jury : Susanne Lewest.
Prix du public : Alain Bourgeon.

2 prix d'honneur ont été remis : Sophie Nallet (enseignante école maternelle Les Prairies) et Fabienne Valois (directrice de l'école Lucie Aubrac) prix d'honneur pour le travail et l'enseignement culturel de notre école maternelle et élémentaire cette année mais aussi pour la participation à la Biennale depuis 2012 avec ARDECOLE, prix d'honneur pour le magnifique travail de « l'Exposition Idéale » de l'école maternelle Les Prairies et Ulysse, Odyssée philosophique de l'école Lucie Aubrac. En préparation pour l'été 2022 : une exposition de sculptures de moines sous la tonnelle des jardiniers et les bancs poèmes au parc municipal.

+ D'INFOS

Association Regard sur l'Art : www.regardsurlart.fr

ARDECOLE : nom du programme d'arts plastiques des écoles de Marcigny dans le cadre de la Biennale d'Art Contemporain

Nouveautés à l'Office de Tourisme

- Billetterie en ligne relayée sur notre site internet (Billetweb) : été musical, spectacles diffusés au cinéma Vox...
 - Réservation en ligne pour les hébergeurs qui souhaitent adhérer à cette offre (Weebnb)
 - Fichiers GPX des 25 circuits VTT de Brionnais Découvertes mis à disposition via notre site internet
 - Nouvelles brochures à destination des personnes souhaitant créer un hébergement touristique
 - Guide-conseil pour aider au balisage des Balades vertes
- Evidemment, des projets pour 2022 sont en cours de réflexion. L'Office de Tourisme va renouveler son label Accueil Vélo et son label Tourisme et Handicap. Dans le cadre de notre fonction de relais d'information, nous souhaitons préciser aux organisateurs d'événements culturels qu'un formulaire est en ligne sur notre site internet afin d'annoncer leurs animations. La diffusion sur la plateforme régionale de données touristiques (Décibelles data) nous impose d'obtenir les autorisations nécessaires avant une parution sur celle-ci, c'est pourquoi la saisie à l'aide de ce questionnaire est indispensable. Ouvert du lundi au samedi (sauf vacances de Noël) de 9h à 12h et de 14h à 17h (jusqu'à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h30 en été). Trois Points d'information touristique assurent une partie de nos services : agence postale à Iguerande, antenne touristique à St Christophe en Brionnais et château St Hugues à Semur en Brionnais.

+ D'INFOS

OT Marcigny-Semur
Place des Halles 71110 Marcigny
03 85 25 39 06
ot.marcigny-semur@wanadoo.fr
www.brionnais-tourisme.fr
📞 : tourismemarcignysemur
📍 : ot.marcigny-semur

Artempo

Solène Perrette, professeure diplômée d'État en danse contemporaine depuis juin 2021, a créé son école de danse à Marcigny dans les anciens locaux de l'école Lucie Aubrac. Après un été sous la peinture, les marteaux et les vis, c'est le 1^{er} septembre que les portes de l'école se sont enfin ouvertes pour accueillir les élèves dans des locaux rénovés et adaptés à cet art. Solène est engagée et déterminée à faire grandir et vivre cette école de danse. C'est avec bonheur et joie qu'elle retrouve chaque mercredi et vendredi ses élèves. « Voir l'épanouissement et les sourires des élèves, c'est l'accomplissement de mon travail. »



Le gala de danse de l'école aura lieu les vendredi 24 et samedi 25 juin 2022 au soir et dimanche 26 juin en après-midi. Nous vous attendons nombreux. Ce moment sera pour Solène et ses élèves, un véritable moment d'échange et de partage avec le public.

Suivez toute l'actualité de l'école de danse sur :
 @artempo_danse
 Ecole de danse Artempo
 www.artempodanse.fr

Étoile Cycliste

L'amélioration de la situation sanitaire a enfin permis à plusieurs marcignots de reprendre la compétition à partir de juillet, certes moins nombreux que d'habitude, période post confinement oblige, mais ce noyau dur a été assidu sur les différentes épreuves proposées. De plus ils sont une majorité de jeunes à avoir obtenus de très bons résultats, avec bien sûr comme fait principal le titre de Champion de Saône et Loire de Clément Monnet. Les activités du club reprennent doucement. Les sorties jeunes du mercredi sont toujours très suivies, la saison se clôture avec les traditionnels cyclo-cross et gentlemans où les licenciés du club continuent à faire briller nos couleurs.

Au mois d'août, notre Président est parti à l'assaut d'un petit défi personnel. En effet il lui a pris l'idée de faire le tour du département de la Loire (département où il réside). Arnaud a tracé personnellement et minutieusement son parcours pour être à chaque kilomètre le plus près possible des frontières avec les départements limitrophes de la Loire ! Quelques fois il sera même obligé d'aller leur rendre visite... Et oui « à vélo, s'il n'y a pas de route, on ne traverse pas les montagnes, il faut les contourner ! ». Après étude des différents tracés, cette virée comptera environ 540km pour 9500m de dénivelé positif.



Clément Monnet champion de Saône et Loire 2021



Année 2022 une saison pleine d'espoir

L'Étoile Cycliste de Marcigny a été sélectionnée pour l'opération lancée par Groupama « Ton Club, Ton Maillot ». 120 clubs cyclistes amateurs français ont été retenus et bénéficieront des avantages du dispositif : médiatisation nationale, financement des tenues personnalisées, boutique en ligne...

Entraînements : plusieurs options s'offrent à vous :
 - **Les plus jeunes**, à partir de 12/13 ans : des entraînements collectifs avec encadrements, les mercredis. Rendez-vous à 14h devant les locaux de Brionnais découvertes à Marcigny.
 - **Les compétiteurs**, en intersaison : les samedis après-midi. Rendez-vous à 13h30 devant les locaux de Brionnais découvertes à Marcigny.
 - **Les cyclos** qui veulent rouler en groupe. Rendez-vous devant les locaux de Brionnais découvertes à Marcigny et selon la saison, les dimanches matin à 9h ou les samedis après-midi à 13h30.

+ D'INFOS

Arnaud Champromis (Président)
 Tél : 06 72 96 16 35
 arnaud.champromis@orange.fr
 www.ecmarcigny.fr

Brionnais Découvertes

Animation Jeunesse, le spécialiste des activités Ados de l'association Secteur réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, il est ouvert durant les vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midi et vendredis soirs (sur programme d'activités) en périodes scolaires. Il y en a pour tous les goûts : sorties karting, accrobranche, aquatiques, culturelles et aussi activités manuelles, sport, soirées, mini-camp, parc d'attractions...

PROJETS 2022 : aménagement de la nouvelle salle ados, avec réflexions et réalisations des jeunes pour les « déco » (graff, nom du local...), l'utilisation, l'organisation (nouvelle console, baby-foot, canapés...).

+ D'INFOS

Sandra Jacquet, coordinatrice petite enfance, enfance, jeunesse et directrice Accueil de Loisirs Ados
 11 rue Freyssinet 71110 Marcigny
 antenne.animation@wanadoo.fr
 06 48 52 95 63 / 03 85 25 28 59

Le Ciel Bleu accueille les enfants de 3 à 11 ans, chaque mercredi hors vacances et pendant toutes les périodes de vacances et leur propose des programmes variés, avec activités manuelles, sportives, sorties, mini-camps, rencontres physiques et virtuelles avec d'autres structures enfants mais aussi adultes, telles que la RPA de Marcigny. Possibilité d'inscription à la semaine, en journée ou demi-journée.

+ D'INFOS

Charlotte Pinet, directrice Accueil de Loisirs Le Ciel Bleu
 Esplanade Quentin Ormezzano
 71110 Marcigny
 bdciel-bleu@orange.fr
 03 85 25 34 52

Le secteur des loisirs sportifs et créatifs propose, depuis septembre 2021, deux nouveautés aux adultes et adolescents : un atelier « balade photographique », mêlant sortie

pedestre et photos, pour partager une même passion et ouverture d'un « espace forme UFO3S » le samedi matin, où, après établissement d'un bilan, on peut suivre un programme sportif adapté, en utilisant divers matériels (banc de musculation, rameur, tapis de marche, vélos elliptiques et d'appartement...). Ces nouvelles activités complètent les sections traditionnelles : « diététiques, sport, santé », gymnastique d'entretien, step, randonnée pedestre, vannerie.

Plusieurs activités sportives sont également proposées aux enfants, à partir de 4 ans : éveil sportif, Ludi'Gym, multi-sports, roller et VTT.

Le **centre VTT**, avec ses 500 km de circuits balisés, permet, selon la difficulté choisie, soit la balade familiale, soit l'entraînement sportif. De la simple location de vélos (VTT, Vélos à Assistance Electrique, VTC, remorques) ou rollers jusqu'à l'organisation d'une journée, d'un week-end ou d'une semaine touristique, BRIONNAIS DECOUVERTES mêle sports de plein air et visites pour découvrir le territoire. Pendant les vacances, différentes activités de « détente en famille » sont également proposées, pour une pratique intergénérationnelle.

Enfin référencé « point d'aide à la vie associative locale », BRIONNAIS DECOUVERTES répond à toutes demandes d'informations ou conseils concernant la vie d'une association (formalités de création, rédaction de statuts, fonctionnement, etc.).

+ D'INFOS

03 85 25 34 52
 Esplanade Quentin Ormezzano
 71110 Marcigny
 briodec-secretariat@orange.fr
 www.brionnais-decouvertes.com

L'organisation de l'ensemble de ces activités respecte, bien sûr, les règles sanitaires en vigueur et peut donc évoluer pour s'adapter aux éventuels changements !



Emmaüs : Ne pas subir, toujours agir

L'ensemble des bénévoles, anciens et actuels, de l'antenne d'Emmaüs de Marcigny, était rassemblé à la salle des fêtes de Chambilly ce 18 septembre, pour fêter les 30 ans d'existence de cette structure marcignote.

Emmaüs Marcigny est partie intégrante de l'association des amis d'Emmaüs de Roanne-Mably. L'antenne locale a été créée à la fin des années 1980, à l'initiative de Madame Gaubier, directrice d'école d'alors. Depuis cette époque des bénévoles locaux assurent la récupération, le tri, la réparation, la mise en rayon et la vente de tous types d'objets utilitaires et décoratifs. Le savoir-faire des bénévoles et des salariés permet bien souvent de leur redonner une nouvelle existence. Ce qui ne peut être récupéré est systématiquement recyclé dans les règles environnementales en vigueur. Ces 30 ans d'activité ont engendré de nombreuses rencontres et amitiés, et le rassemblement de ce samedi 18 septembre l'a amplement mis en évidence.

Le mouvement Emmaüs a toujours besoin de nouvelles personnes à ses côtés, car malheureusement les inégalités et le besoin perdurent. Chez Emmaüs, la SOLIDARITÉ n'est pas un vain mot. Si vous-même disposez d'un peu de temps et que le mot « ne pas subir, toujours agir » de l'abbé Pierre vous motive, pourquoi ne pas rejoindre l'équipe de Marcigny

+ D'INFOS

03.85.25.19.50

emmaus.marcigny@orange

Restos du Cœur : un jardin partagé



La 37^e campagne des Restos du Cœur a débuté cette année le 23 novembre. Notre centre accueille plus de 80 familles qui viennent chaque semaine recevoir une aide alimentaire dont elles ont le plus grand besoin. Les restaurants du cœur privilégient un accueil chaleureux et convivial pour tous. L'aide alimentaire est certes notre principale activité mais elle n'est pas la seule. L'accent est mis sur l'aide à la personne : identifier les freins à la reprise du travail, offrir une écoute et une aide à la recherche de l'emploi futur. Une aide à l'accès au numérique est proposée avec la possibilité d'accès à Internet. Nous organisons un partenariat avec plusieurs structures : la CPAM qui suit certains dossiers médicaux, la CAF, la Maison des solidarités ainsi que la MAE qui offre la gratuité de l'assurance scolaire à toutes les familles inscrites aux restos du cœur. Un vestiaire offre également gratuitement des

vêtements à ceux qui en ont besoin. Depuis cette année, un jardin partagé cultivé par une équipe de volontaires apporte un complément en légumes frais aux personnes accueillies.

Les familles qui souhaitent bénéficier de ces aides seront accueillies tous les vendredis de 8h à 12h à notre local (se munir de justificatifs de ressources et de charges). Les bénévoles du Centre de Marcigny tiennent à remercier très chaleureusement tous les généreux donateurs qui, tout au long de l'année, nous alimentent en fruits, légumes et diverses denrées alimentaires ainsi que toutes celles et ceux qui participent par leurs dons à nos deux collectes annuelles. Les restos du cœur de Marcigny restent ouverts toute l'année y compris pour Noël et le Nouvel An.

+ D'INFOS

Tél : 09 81 63 02 82
3, boulevard des Prairies

Recherche bénévoles

La municipalité fait appel aux personnes qui souhaitent s'investir dans la vie municipale et ainsi soutenir la commune dans différentes tâches notamment :

- l'animation de la ville (décoration saisonnières, décorations de Noël...)
 - l'aménagement et l'entretien du cimetière
- Les personnes bénévoles pourront

apporter idées, connaissances, aide précieuse à la bonne réalisation de projets dans la bonne humeur ! C'est aussi l'occasion de recréer du lien social, de s'investir pour sa ville, de faire des connaissances, de s'intégrer, de remettre du sens au bien vivre ensemble. Nous avons besoin de vous !

+ D'INFOS Tél : 03 85 25 03 51
ou mairie.marcigny@wanadoo.fr

Journée des associations du 11 septembre



Après une année difficile avec peu d'activités associatives due à la situation sanitaire, la municipalité a profité de la période de « répit sanitaire » pour impulser la journée des associations et des bénévoles qui s'est déroulée en septembre. Grâce à une météo favorable et à l'engagement des associations locales et des bénévoles, cette journée s'est déroulée dans un esprit « bon enfant ». Le lancement de cet événement

a eu lieu le vendredi soir à la salle des fêtes en présence des présidents et membres d'associations, pour les remercier de leur engagement et celui des bénévoles. La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié accompagné d'un concert donné par le Réveil musical. La fête des associations présente toute la diversité et la richesse des associations marcignotes. Ce grand rendez-vous est l'occasion unique de découvrir ou de redécouvrir la

richesse du tissu associatif dans les domaines sportif, culturel, artistique, humanitaire... et de vous inscrire ou d'inscrire vos enfants à des activités. La journée du samedi, appréciée de tous, fut l'occasion pour beaucoup de se retrouver, d'échanger et de renouveler ce lien social tellement indispensable à notre quotidien. À noter que le choix du samedi concordait avec un jour d'ouverture des commerces locaux.

Domino, ses buts, ses préoccupations...



Informations économiques, commerciales, artisanales, associatives, culturelles...

Comme vous le savez, Domino est un magazine trimestriel, de statut associatif, qui relate la vie locale, artisanale, commerciale, culturelle et dont le champ de diffusion est celui de la Communauté de Communes de Marcigny (ex-canton). Les reportages et interviews sont réalisés par des membres bénévoles de l'association qui

se réunissent régulièrement pour la mise au point et la correction croisée des articles, afin de présenter aux lecteurs un ouvrage de la meilleure tenue possible. Je précise que la rédaction, en elle-même, est pour chacun d'entre nous, un exercice très formateur de maîtrise de la langue. Domino ne se situe pas dans le domaine concurrentiel et bénéficie d'une subvention de la Communauté

de Communes pour boucler, mais difficilement, son budget. Les encarts publicitaires informatifs permettent à nos annonceurs locaux de mieux se faire connaître et de soutenir financièrement notre magazine. Précisions importantes : les maires des 12 communes de cette Communauté de Communes sont membres de droit de Domino et cela sans cotisation. Nous souhaiterions vivement qu'au sein de chaque conseil municipal, un élu soit correspondant de notre magazine et qu'il participe activement au recueil d'informations et à la rédaction des articles.

L'association Domino est sise à la mairie de Marcigny, mais se réunit le plus souvent dans celle de Chambilly, 2 à 3 fois par trimestre.

+ D'INFOS

Maurice Degout (Président)

03 85 25 34 71

Virginie Laurent (Assistante de rédaction) 04 77 78 52 97

FAVEC 71*

Secteur La Clayette/Charolles...
L'association, présente dans notre secteur (La Clayette/Charolles...), permet de réunir les personnes veuves, veufs, seules, afin de les sortir de la solitude, les écouter, les rencontrer...

En raison de l'épidémie du Covid, notre association a dû arrêter ses rencontres jusqu'à fin août.



En septembre 2021, nous avons recommencé nos activités :

- Organisation d'un voyage en Bretagne de 6 jours jusqu'à la baie de Quiberon.
- Samedi 9 octobre : rencontre amitié à Gibles (petite marche, resto, jeux divers, pétanque).
- Mardis matins : initiation à l'informatique de 9h à 12h, salle mairie à Gibles, pour tout public.
- Jeudis soirs : initiation à la danse en ligne de 17h à 20h30 salle foyer à Gibles.
- Fin novembre visite guidée et restaurant à Saint Christophe en Brionnais.
- Samedi 4 décembre : sortie en bus, spectacle Cirque de Moscou, à Lyon.
- En décembre : un après-midi d'amitié avec l'organisation d'un loto avec les autres sections. Venez nous retrouver et faire de nouvelles connaissances... Nous espérons de nouvelles rencontres en 2022 ainsi qu'un voyage... Une adhésion de 25€ est demandée une fois par an.

+ D'INFOS

Jocelyne COPIER
19, route de Montmelard
71800 GIBLES
03 85 84 52 05 / 06 75 64 04 09
asso-conjoint@laposte.net

* Face au Veuve Ensemble Continuons

Les Amis de l'Eglise Saint-Nicolas

L'association des Amis de l'église Saint-Nicolas a repris ses activités :

- Le 12 juin** : conférence de Monsieur Durix sur les découvertes architecturales de l'église.
- Le 29 juin** : nuit des églises. Soirée très réussie avec un public nombreux qui a pu admirer le triptyque représentant les Trois visions d'Hosanna, offert par Monsieur Jean-Jacques Branche à la commune de Marcigny pour l'église Saint-Nicolas. Les chorales des enfants et des adultes dirigées par Monsieur Aymeric Cabley ont été très applaudies. Le concours de dessins sur le thème du patrimoine, ouvert aux enfants des écoles primaires, a permis de les récompenser grâce aux cadeaux offerts généreusement par Bi1.
- Le 11 septembre** : lors de la journée des Associations, ont été présentées la statue de Saint-Nicolas et sa copie en résine, en cours de restauration par l'atelier ARCAMS d'Autun.
- Le 23 octobre** : réalisation d'un clip vidéo en prévision du lancement de la souscription pour la restauration de l'église avec la participation du prêtre de la paroisse, de Mme Carole Chenuet, de Mme Dumont et de M. Durix, d'une trentaine de figurants costumés, des chorales d'enfants et



d'un public très intéressé. L'accompagnement musical était assuré par M. Jérôme Lamy à l'orgue et par les chefs de chœur : Mme Lamy et M. Cabley.
Le 5 décembre : repas de la Saint-Nicolas à la salle des fêtes avec, comme à l'accoutumée, une tombola et des animations.
Début décembre : accueil de la statue de Saint-Nicolas et de sa copie.

F.N.A.T.H. (Association des Accidentés de la Vie)

Reconnue d'utilité publique, majoritairement financée par les contributions de ses adhérents, la FNATH est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie et leurs familles.

Elle les aide, depuis près de 100 ans, dans leurs démarches juridiques et administratives : accès au droit dans le domaine des accidents du travail (chutes, burn-out...), des maladies professionnelles (troubles musculosquelettiques, amiante, cancers...), des accidents de trajet, mais aussi de toute maladie et handicap.

Sur le terrain, les juristes reçoivent, accompagnent dans les démarches de reconnaissance et d'indemnisation, et peuvent même assister les adhérents devant certains tribunaux : assistance suite à un accident, une maladie professionnelle ou pas, un handicap...

+ D'INFOS

Association des Accidentés de la Vie
25 quai Général de Gaulle
71300 Montceau les Mines
03 85 58 98 22

Croix-Rouge Française
Nouveaux bénévoles = nouvelles actions

La présidente
Nicole TEILLARD :
06 17 90 60 19
Les postes de secours
JACQUET Michel :
06 76 51 37 19
Action sociale
Georges VELUT :
06 88 44 33 25
La formation
BASSET Michèle :
06 88 11 24 45

Avec 74 bénévoles, l'Unité Locale gère différentes actions :

- Du 12 avril au 28 octobre 2021, 30 bénévoles ont assuré à tour de rôle l'accueil des personnes se rendant à la vaccination Covid à la salle des fêtes de La Clayette. (+ de 13400 injections)
- Les visites des EHPAD et RPA de La Clayette- Bois Ste Marie- Semur et Marcigny ont été interrompues et reprendront dès que les mesures sanitaires le permettront.

- À la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.
- En cas de catastrophe (incendie habitation, accident de car, inondation, etc...) l'Unité Locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.
Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'Unité Locale.

RAPPEL : sur demande, les communes ayant fait l'acquisition d'un défibrillateur peuvent bénéficier d'une formation relative à son maniement.

+ D'INFOS

Croix-Rouge Française
Unité locale de la Clayette-Marcigny
Chemin de Beuillon
71800 LA CLAYETTE

Amicale des volontaires du sang

L'association, présidée par Maurice Dubuisson, a pour mission d'assurer la logistique locale de chaque don du sang : préparation de la salle, mise en place du matériel, achats pour la confection de la collation offerte à chaque donneur et pour le repas servi au personnel infirmier et médical après la collecte, service, vaisselle, rangement...
Pour l'année 2021, une légère érosion des dons est encore à noter avec une baisse d'environ 8%. On pourrait sans doute incriminer la pandémie qui nous a frappés mais il y a aussi

le vieillissement de la population dans notre canton. L'Etablissement Français du Sang a noté une baisse de 23% du nombre de nouveaux donneurs pour 2020 en Bourgogne-Franche-Comté. Une implication plus grande des jeunes est vivement souhaitée.
Les personnes souhaitant s'impliquer et servir dans cette association sont les bienvenues.

+ D'INFOS

Maurice Dubuisson (Président) :
03 85 25 17 89

Le principe d'une prise de rendez-vous à l'adresse : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr sera maintenu jusqu'à nouvel ordre. Cette prise de rendez-vous préalable évite l'afflux simultané des personnes et permet une distanciation facile et salubre pour tous.

Comité des Fêtes



Le comité des fêtes a repris ses activités en participant le 11 septembre dernier, place du Cours, à la journée des associations. Dès 8 heures, installation de barnums et buvette pour permettre, tout au long de la journée, aux bénévoles associatifs et visiteurs de se désaltérer et se restaurer.

Toute l'équipe, aidée d'anciens membres de l'association et d'élus, a œuvré également à l'organisation, la préparation et la décoration de la salle ainsi qu'au service du banquet des anciens du 17 octobre. M. Marcel Burdin et Mme Jeanne Naffetas ont été mis à l'honneur pour leur 99 et 98 ans. Belle journée appréciée de tous.

Les 13 membres vous font part de leurs projets pour 2022 : organisation d'un loto le dimanche 20 février ainsi qu'une soirée dansante sur le thème du Pays basque le samedi 19 mars (sous réserve). Réservez d'ores et déjà ces dates sur vos agendas. Nous serons évidemment présents pour le prochain banquet des anciens.

Pour votre information, le comité des fêtes dispose de tables, bancs et barnums que vous pouvez louer tout au long de l'année.

+ D'INFOS

Christian Polette (Président)
Tél : 06 88 46 40 99
polette.christian@orange.fr

Club des p'tiots

Les enfants profitent d'un lieu convivial et adapté à de multiples animations. Ces rendez-vous sont des moments de plaisir et d'échanges pour les enfants et les adultes qui les accompagnent. Ouvert aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistante maternelle... Le goûter est offert. Les mardis et vendredis hors vacances scolaires de 9h15 à 11h15

+ D'INFOS

06 17 17 70 79
rue Paul Langevin, Chambilly
Site de la gare au printemps 2022.
clubdesptiots@ccmarcigny.fr



Conseiller numérique

Gaëtan, conseiller numérique, a intégré le 11 octobre, les équipes des Communautés de Communes de Marcigny mais aussi de Semur-en-Brionnais. Il intervient, en effet, sur les deux territoires. Sa mission est de sensibiliser aux enjeux du numérique et de soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens (découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, les réseaux sociaux, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques, acheter en ligne en toute sécurité, travailler à distance, etc.)

+ D'INFOS

numérique@ccmarcigny.fr
f : Numerique CC Marcigny Semur

Déchetterie

Elle est ouverte les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (fermeture les jours fériés). Elle ferme ses portes à 18h précises. Les agents sont là pour vous accompagner, vous informer et non pour vider vos véhicules. Demandez votre carte d'accès à la mairie de votre domicile.

+ D'INFOS

03 85 25 22 09
dechetterie@ccmarcigny.fr

Point info jeunes

Venez découvrir les nouveaux locaux du PIF sur le site de la gare Informations et conseils, accès informatique, accompagnement projets, services, liste de baby-sitters, vente de la carte avantages jeunes pour diverses réductions et gratuits pour diverses activités culturelles, sportives... Ouvert à tous, que vous soyez étudiant, demandeur d'emploi, parent, professionnel... Ce service, labellisé par le ministère chargé de la Jeunesse et de l'Engagement, est proposé par la Communauté de Communes de Marcigny depuis 1999.

LES RENDEZ-VOUS 2022

Formation générale BAFA	du 20 au 27 février
Coaching job	vacances de février
Trouve ton job	vacances d'avril
Actions sécurité routière « en vie de rouler »	mai-juin
Approfondissement BAFA	du 22 au 27 août

+ D'INFOS

Aurélien Gouy
03 85 25 28 59 - 07 84 78 73 16
pij@ccmarcigny.fr
f : Aurélien U Marcigny



Portage de repas

La livraison des repas, fabriqués par la cuisine centrale de l'EHPAD de Semur-en-Brionnais est effectuée en liaison froide, du lundi au samedi. Le coût était de 9€90 pour 2021 et sera de 10€20 pour 2022. Les menus sont remis deux semaines à l'avance aux bénéficiaires qui peuvent choisir leurs jours de livraison en fonction des deux menus proposés variés et équilibrés. La facture est éditée chaque fin de mois avec différents modes de règlement possible. Réservation du lundi au vendredi de 9h à 17h au 06 41 34 32 96 ou au 03 85 25 37 08

+ D'INFOS

03 85 25 37 08
5 place du Cours 71110 Marcigny
www.cc-marcigny.fr

Service administratif

Vos interlocuteurs
Direction : Frédéric Bouchot, direction@ccmarcigny.fr
Secrétariat : Jocelyne Charlier, contact@ccmarcigny.fr
Environnement : Marie-Line Auger, environnement@ccmarcigny.fr
Communication : Aurélie Gouy, communication@ccmarcigny.fr
Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h - Mercredi et vendredi : 9h-12h

+ D'INFOS

03 85 25 37 08
5 place du Cours 71110 Marcigny
www.cc-marcigny.fr
f : Communauté de Communes Marcigny

ORDURES MÉNAGÈRES Nouvelle organisation

Le marché de collecte des ordures ménagères s'est achevé le 31 janvier 2022. Un nouvel appel d'offres a donc été relancé conjointement avec la Communauté de Communes de Semur. Comme ce qui était craint et attendu, à chaque nouveau marché les tarifs sont en nette augmentation. Cependant, le prestataire retenu a présenté une option, ne collecter les ordures ménagères que tous les 15 jours, pour un montant de 60 000 €/an inférieur. Un tel écart de prix n'a pas laissé le choix aux deux communautés de Communes qui ont accepté cette option.

Le traitement en enfouissement des ordures ménagères est lui aussi en forte augmentation, notamment due à une hausse prohibitive de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Conscients que les appartements de l'hypercentre de Marcigny, sans dépendance auraient des difficultés à garder les ordures ménagères pendant deux semaines, un passage hebdomadaire a été maintenu dans ce secteur (carte ci-dessous).

Toute la commune
Juste le centre (voir carte)

Il n'y a pas de collecte les jours fériés, le rattrapage s'effectue le lendemain, les collectes suivantes sont également décalées d'un jour.



Toute la commune de Marcigny sera collectée le mardi des semaines paires. Seules les rues répertoriées en bleu sur le plan seront collectées en plus le mardi des semaines impaires. (Calendrier de collecte ci-dessus). Nous subissons ces hausses, qui se répercutent directement sur la fiscalité demandée aux ménages. La seule possibilité pour les contrecarrer est de baisser la production de déchets. Le tonnage des ordures ménagères a progressé de 85 tonnes pour l'année 2021. Nous sommes capables de revenir aux tonnages de 2020, il suffit que chaque habitant baisse sa production de 14 kg par an, ce qui ne représente que 300 grammes par semaine. Ce défi n'est pas insurmontable : 300 grammes représentent quelques emballages supplémentaires à trier, ou le compostage des déchets de cuisine.

La Communauté de Communes met en vente des composteurs au tarif de 40 €. Cette vente est accompagnée d'une animation sur le compostage paillage. N'hésitez pas à vous inscrire pour acquérir un composteur : environnement@ccmarcigny.fr

CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSIONS TRAVAUX

ÉCOLES

Lucie Aubrac

Comme il était indiqué dans le dernier bulletin, les travaux de la première phase de l'école Lucie Aubrac ont pris fin en début d'année 2021. Les élèves de trois classes ont pu profiter de ces nouveaux locaux au cours du troisième trimestre scolaire. Cette première partie étant terminée, il était donc temps de commencer la deuxième tranche qui prendra fin début 2022.

Le déménagement est prévu aux vacances de février.

Il nous reste à souhaiter pleine réussite dans ces nouveaux locaux aux élèves, aux enseignants et au personnel communal.

Maternelle des Prairies

Lors des vacances d'été, une classe ainsi qu'un bureau ont été repeints par les agents communaux.

ESPACE VERTS

Chaque année, les trois agents dédiés au fleurissement et à l'entretien des pelouses, des haies mettent de la couleur et de la gaieté dans leurs diverses réalisations pour notre plus grand plaisir.

PISCINE

Les boiseries extérieures et les portails ont été repeints ainsi que le local des maîtres-nageurs.

La réfection de l'accueil a été nécessaire. Des travaux de remises aux normes d'entretien et sur les bâtiments vont être obligatoires sur nos bassins, plages et système de traitement des eaux.



Adressage

L'adressage réalisé il y a plusieurs années sur notre commune, nécessitait une actualisation compte tenu de nouvelles constructions et de voiries qui n'avaient pas été nommées.

Ce travail a nécessité des repérages de terrain réalisés par des élus, sous la responsabilité de Gilles Chavignon, Adjoint aux travaux. Le cabinet Adage en a réalisé d'autres, afin d'être en conformité avec ce qui nous est demandé. Dans certains secteurs, il est nécessaire de nommer les voies et d'attribuer un numéro à chaque bien, dans d'autres il est utile d'actualiser ou de rajouter des numéros aux nouvelles habitations. L'installation de nouveaux panneaux a été réalisée en fin d'année. Chaque habitation concernée par des modifications recevra un courrier l'invitant à venir récupérer la plaque à apposer aux abords de leur habitation en respectant les consignes données.

Cette initiative permettra un meilleur positionnement dans l'espace urbain, et facilitera le travail de la poste, des services de secours, et du déploiement du très haut débit. À noter que la commune, dans le budget consacré à l'adressage, a validé l'option de repérage GPS des habitations. Suite aux propositions formulées par la commission des travaux, le conseil municipal a validé la dénomination des voies suivantes : Route du bois de la Craye, Chemin des Pierres, Chemin des Chênes, Route de la Touche, Chemin de la Tuilière, Chemin du Vignal, Impasse du Battoir, Route de Chambilly, Route du Champêtre, Chemin des Jonsières, Chemin de Poubay, ZI de Saint Nizier, Chemin de la Maladière, Route de l'Etang Batardeau, Route du Chenoux, Route du Chailloux, Route de Fontasson, Route de Sarry.

VOIRIE

Après un large inventaire de nos voiries et avoir fait le constat de leur médiocrité, il nous a été seulement financièrement possible de procéder à la réfection de la rue longeant la place du Cours. Espérons que cette nouvelle année nous permette d'avoir de meilleures ambitions. 2021 n'aura pas vu notre peinture routière entretenue, compte tenu de notre impossibilité de pouvoir trouver celle-ci chez nos différents fournisseurs. Cela est dû à la pénurie que nous connaissons tous actuellement sur les matières premières. Nous avons été livrés au mois de novembre, saison où il n'est plus l'heure de faire de la peinture sur la chaussée. Elle sera prévue au printemps.

Une bonne partie du centre-ville a vu sa vitesse limitée à 30 km/h. Pour cela la pose de panneaux de signalisation a été nécessaire. Un radar pédagogique a pris place rue de Borchamp face au stade. Cette route étant départementale nous avons dû respecter les avis des services de la DRI. Il reste encore du travail à faire afin de sécuriser nos entrées de ville où la vitesse est trop souvent excessive.



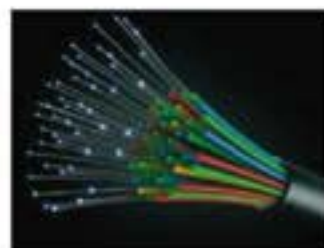
Projets 2022

- Création et viabilisation de 16 parcelles au nouveau lotissement des Chars.
- Fin 2021 et 2022 début de la première tranche de travaux de réfection des façades de l'église.
- Réparation chemin de Poubay suite aux ravissements et dégradations dus aux orages et tempête de 2021.

- Pose d'une grille de récupération des eaux pluviales rue Georges De Vichy.
- Pose d'une boîte de raccordement aux égouts à la Thiullère pour un particulier.
- Réparation de la toiture du vieux bâtiment école Lucie Aubrac suite à la tempête.
- Poursuite de l'entretien de nos routes.
- D'autres projets sont à l'étude.

QUELQUES CHIFFRES DE DÉPENSES 2021

Électrification de la gare	7 800 €
Centrale commande cloches	5 500 €
Remplacement analyseur chlore piscine	5 000 €
Numérisation voies/adressage	6 000 €
Fourniture plaques et panneaux adressage	6 000 €
Chemin communal	11 600 €
Place du cours réfection voirie	8 700 €
Eclairage terrain pétanque	5 300 €
Achat véhicule Jumper ville	25 000 €
Abattage arbres suite à tempête	6 000 €
Moteur relevage panneau basket gymnase	3 700 €



Fibre optique

Le 21 septembre dernier, le département de S&L a réuni les communes de notre territoire pour présenter l'état d'avancement du projet d'aménagement numérique. AXECOM (Varenes le Grand) est l'entreprise qui a la responsabilité du déploiement de la fibre sur notre territoire. Des travaux de repérage ont déjà eu lieu. 4 locaux techniques accueillant les lignes téléphoniques (armoires) seront installés :

- Rue des Abergeries
 - Rue des Etournières
 - Rue de la Chenale
 - Place du Champ de Foire
- La commune a signé une convention de mise à disposition de foncier avec l'entreprise pour déposer un schélier NRO (Nœud de Raccordement Optique - 15m²), prévu au Vignal, afin de pouvoir alimenter les armoires SRO de la commune et des alentours.

EHPAD où en sommes-nous ?

Les travaux de démolition et désamiantage auraient dû commencer fin 2021, mais les résultats des appels d'offres en ont voulu autrement ! En effet, de nombreux lots ont été déclarés infructueux tenant compte de plusieurs facteurs et notamment de la situation sanitaire qui a eu des incidences incontestables sur l'augmentation des prix des matériaux, et la difficulté rencontrée par les entreprises du

BTP entre autres, repoussant dans le temps le projet. Le coût des travaux d'investissement a fortement augmenté, mais le projet est bien évidemment maintenu, il en va du bien vivre de nos concitoyens. Début 2022 devrait donc voir démarrer les travaux, avec un retard d'environ 6 mois. Parallèlement, en fin d'année, les conseils d'administrations de l'EHPAD-SSIAD du Val d'Arconce de Marcigny et de l'EHPAD Bouthier de Rochefort de Semur-en-Brionnais ont fusionné pour devenir la **Résidence Coeur du Brionnais**.

La fusion administrative des deux établissements va permettre de mutualiser certains coûts de fonctionnement. Le nouvel établissement sera composé de 165 lits au total, avec des unités spécifiques Alzheimer et SSIAD. L'impact de la représentativité d'un établissement de 165 lits sur cette partie du territoire facilitera les recrutements futurs, l'évolution interne du personnel, les commandes groupées, l'utilisation de logiciels communs afin de mieux répondre aux appels à projets de l'ARS et du Département.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SPANC DU BRIONNAIS

Ah ! si nous pouvions tous être raccordés au système d'assainissement collectif, ce serait bien ! mais ce n'est pas possible d'imaginer mettre, à la charge financière des communes, des kilomètres de tuyaux souterrains pour récupérer les eaux sales des habitations isolées.

Alors il faut que ceux qui vivent loin des centres assument leur différence et peut-être aussi leur tranquillité... tout en ne polluant pas trop la nature qui les entoure.

Ceux qui vivent loin des assainissements collectifs font partie d'un collectif de villages créé par 45 maires sur les 55 que compte le Brionnais... et versent une cotisation de 25 € par an qui contribuent à :

- avoir un accueil téléphonique
- assurer une visite approfondie tous les 6 ans

- aider et accompagner les travaux sur les assainissements pour que chacun se sente investi par le devoir de respecter son environnement.
- conseiller et aider en cas de litiges et vente de propriété

Aujourd'hui, l'État n'aide plus au financement des assainissements neufs... mais votre collectif des 45 maires (le Spanc) élabore un plan d'aide au financement des travaux neufs et d'amélioration, sur les assainissements non collectifs.

Tous ensemble, nous pouvons y arriver !

- Ne plus voir les produits de lessive ou des lingettes dans les fossés !
- Ne plus voir le papier hygiénique posé à la surface du pré
- Ne plus considérer les mares comme des poubelles
- Ne plus voir de ruisseaux transportant de drôles de matière
- Et filtrer au maximum toutes nos eaux sales avant de les redonner à la nature.

+ D'INFOS

Spanc du Brionnais - Iguerande
03 85 25 94 20
spancdubionnais@orange.fr
Techniciens : du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-16h30
Secrétaire : 7h30-9h / 13h30-17h
sauf le mercredi : 8h à 13h

ACTUALITÉ

TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT NICOLAS

Depuis le vote au conseil municipal, en décembre 2020, du lancement du dossier de réhabilitation, les décisions au sein des commissions se sont succédées.

En effet, durant la première partie de l'année 2021, le cabinet 2BDM, sous la direction de Frédéric Didier, a élaboré les différents cahiers des charges permettant le lancement du dossier de consultations ; celui-ci est composé de 4 lots distincts :

- Lot n°1 : maçonnerie, pierres de taille.
- Lot n°2 : serrurerie, menuiserie, peinture
- Lot n°3 : couverture
- Lot n°4 : restauration décors peints

Lors de cette étude, un coût estimatif de l'ensemble des travaux (3 phases) avait été communiqué, soit : 590 274 € TTC (491 895 € HT)

En août 2021, la commission d'appels d'offres s'est réunie, mais devant le peu de réponses et des montants dépassant largement les prévisions, a décidé, pour des soucis d'économies, de relancer la consultation.

Au mois d'octobre, une nouvelle ouverture des plis a eu lieu, celle-ci a permis d'obtenir des propositions plus intéressantes pour notre commune et donc, de réduire légèrement le coût du projet. Néanmoins, et du fait des conséquences de la crise sanitaire (coût, rareté des matières premières et manque de main-d'œuvre), l'enveloppe finale devrait être supérieure d'environ 22 % à l'estimatif. D'autre part, l'année 2022 sera marquée par le lancement officiel de la souscription, effectué par « Les Amis de l'Église » accompagnés de la municipalité. Le dynamisme et l'attachement au projet de cette association déboucheront sur diverses manifestations, ce qui permettra de fédérer les Marcignotes et les Marcignots afin de redonner à ce bâtiment, si riche historiquement, un nouvel éclat.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Mobilisons-nous pour la sauvegarde de l'Église !

Élément majeur du patrimoine architectural au cœur de la vieille ville de Marcigny, l'église Saint-Nicolas est un lieu de culte mais aussi d'animations culturelles lors de concerts chaque année. Pour sauvegarder cet édifice, la mairie de Marcigny s'engage aux côtés de l'Association des amis de l'église Saint-Nicolas, en partenariat avec la Fondation du patrimoine. Paroissiens, habitants, amis de Marcigny, particuliers ou entreprises, vous pouvez faire un don par chèque ou en ligne à la Fondation du patrimoine et ainsi devenir acteur de la restauration de votre église. Chaque don amènera l'émission d'un reçu fiscal ouvrant le droit à des déductions fiscales.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-nicolas-a-marcigny>



Naissances

POLETTE Aurore
24/02/2021

DA SILVA LOPES Tiago
27/02/2021

CLAIN Sohan, Meryl,
André
13/04/2021

LEDIN Amaury, Manuel
12/05/2021

LANCHANTINT Lyah,
Adeline, Doriane,
Evelynne, Christiane
21/05/2021

CAMUS Valentine
06/07/2021

CAMUS Clément
06/07/2021

DUCHASSIN D'AMATO
Tobias, Dante, Raymond
31/07/2021

GIARDINI Calie
26/11/2021

Mariages

LAURENT Thibault,
Marie, Guy
HUFSSCHMITT Zélie,
Isabelle, Marie, Léonard
09/07/2021

EMORINE Pierre,
Antoine
GUILLE Maeva
24/07/2021

AUPOIL Julien
SURDI Martina
18/09/2021

Décès

DRAI Jean, Jacques, Ephraïm 02/01/2021	LACROIX Paul, Louis, Jean 17/04/2021	BAILLY Dominique 08/10/2021
GALLAND Odette, Jeanne Veuve MICHAUD 13/01/2021	BURDIN Marguerite Épouse PERRIER 25/04/2021	GALLAND Claude 12/10/2021
RONDY Antoinette, Elise Veuve MAINGUES 14/01/2021	RAQUIN André 27/04/2021	THURET Louis, Jean, Marie 13/10/2021
CHAPUIS Simone, Marie Veuve DUPEYROUX 17/01/2021	GUERIN André 12/05/2021	DÉGUT Laurence Veuve BONNET 15/10/2021
DUFRAIGNE Fernand, Jean 29/01/2021	BARRAUD Alice Veuve THORAL 01/06/2021	DESPIERRES Gilles, Henri, François, Marie 29/10/2021
FROBERT Marthe Veuve CONTOUX 30/01/2021	RENIER Maria, Denise Veuve GACON 16/06/2021	WITTMANN-EMORINE Marie-Rose 30/10/2021
GAGNARD Marcelle, Jeanne Veuve GONDEAUD 04/02/2021	GAGNER Henri, Bernard 21/06/2021	SOUDY Raymonde Veuve LAUSTRIAT 09/11/2021
BOUGAIN Andrée, Marie Veuve BONNEFOY 28/02/2021	COPIER Marius 09/07/2021	BUISSON Claire, Bénédicte 15/11/2021
CORNELOUP Jean, Pierre 12/03/2021	SOUFFERANT Maurice 11/07/2021	MERCIER Jeanine, Marcelle 15/11/2021
CALLADO Germaine Veuve EMONNOT 13/03/2021	BERTHELIER Odette, Louise Veuve LAGOUTTE 26/07/2021	ACEDO-ALCAÏDE Ramon 17/11/2021
BOUYGUES-MARAVAL Nicole, Hélène, Jeanne Épouse BERRAUD 25/03/2021	LACROIX Marcel, Jean, Antoine 13/08/2021	RAVAT Jean-Noël 18/11/2021
GRAS Léon, Jean, Henri 29/03/2021	MATHIEU Jeanne, Thérèse Veuve DUPUIS 13/08/2021	LAGOUTTE Alice, Renée Veuve CANET 02/12/2021
ROLLET Jean, Marie 31/03/2021	TOUZET Lucienne, Yvonne, Marie Veuve JOLY 22/08/2021	DARGAUD Charlotte Veuve MORAUD 11/12/2021
GUÉRET Joannès, Marius 04/04/2021	PROST Odette, Jeanne, Marie Épouse DESPIERRES 03/09/2021	ETAY Lionel, Jean, Louis 13/12/2021
MALLERET Marguerite Épouse LACROIX 13/04/2021	PLOIVY Monique, Marie 19/09/2021	GAILLARD Jocelyne 18/12/2021
	LAFORET Robert 28/09/2021	AUGOYARD Angèle, Henriette - Veuve ALEX 21/12/2021

NOUVEAUTÉ

La loi de modernisation des collectivités permet, dorénavant, aux communes de plus de 1000 habitants ayant une liste d'opposition, de communiquer dans le bulletin municipal, si elle le souhaite.

MAJORITÉ

Le groupe majorité est arrivé dans un contexte particulier en 2020 ; malheureusement l'évolution liée à la situation actuelle a continué à perturber le quotidien de tous. Animations et manifestations diverses ont dû être suspendues pour répondre aux obligations préfectorales. Malgré cela, les élus de la liste de Carole CHENUET ont continué à travailler sans relâche sur les dossiers majeurs pour notre territoire (école, église, voirie, sécurisation, service à la personne, problématique médicale...). Au printemps, des perspectives meilleures, ont permis aux acteurs économiques du centre-ville d'ouvrir à nouveau leurs bars, restaurants, boutiques sans trop de contraintes, le marché a pu reprendre vie et attirer comme par le passé beaucoup de touristes. Ces prémices n'ont duré que le temps de l'été, car la réalité nous a tous rattrapés et il a fallu à nouveau s'adapter. Toutefois, nous retiendrons l'essentiel de cette année perturbée et perturbante ; la volonté des élus de lancer la seconde tranche des travaux de l'école en faisant évoluer le projet ; d'engager la rénovation de l'église (dossier mal engagé et extrêmement complexe pour lequel il a fallu être pertinent dans le phasage des travaux pour des raisons de coûts) ; de solliciter une dérogation pour bénéficier d'aides de l'État, de répondre à une demande forte d'aide à la population dans toutes leurs démarches administratives en créant une maison France Services (PIMM'S) ; d'accueillir une borne télémedecine ; d'avoir acheté une parcelle

pour l'aménagement futur du centre bourg ; d'avancer sur le projet lotissement pour être en capacité de répondre aux demandes des nouvelles familles... D'autres dossiers importants nous attendent, notamment le PLUI, qui est un véritable outil nécessaire au développement et aménagement de notre ville pour les années à venir. Le précédent réalisé il y a plus de dix ans montre des failles que nous devons soulever. Cette année 2021 aura été marquée aussi par des mouvements de personnel au sein de notre collectivité : suite à des départs en retraite, départs volontaires pour intégrer d'autres collectivités plus importantes, contrats non renouvelés, accompagnement de personnel pour reconversion, embauche de contractuels pour la période covid. Bonne continuation pour toutes et tous. D'autres mouvements sont prévus au cours de l'année. 2022 s'ouvre à nous, la volonté de la Majorité est de mettre à profit les efforts réalisés durant cette année pour répondre aux besoins de la population avant tout, avec un seul mot d'ordre **l'intérêt général**. **Je renouvelle donc mon vœu qu'ensemble nous allions plus loin**, sans perdre de temps, car nous avons encore de beaux projets majeurs pour notre territoire et c'est maintenant que nous devons être présents et à l'affût de tous les appels à projets qui peuvent donner à notre commune un nouvel élan. Je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour cette nouvelle année.

OPPOSITION

Cette année 2021 reste durement marquée par la pandémie COVID qui a touché de nombreuses familles. L'activité de notre commune a été perturbée comme partout mais nos associations et nos commerçants ont tenu bon grâce à leur dynamisme et aux aides de l'État. La vie associative, lien social indispensable, a été durement impactée. Même si le forum en septembre a, de nouveau, réuni presque l'ensemble des associations, il aurait été souhaitable que soient organisées des manifestations dès le mois de juin pour soutenir et relancer toute cette activité associative. En ce qui concerne la gestion communale, nous sommes heureux de constater que les projets du précédent mandat (école, lotissement) se poursuivent normalement et dans les délais. Par contre, nous regrettons que la ville de Marcigny ne se soit pas inscrite en programme « Petite ville de demain » comme l'ont fait Charlieu, Chauffailles, Charolles, La Clayette. En effet, Le gouvernement a mis en place ce programme qui apporte des aides financières dans de nombreux domaines : ingénierie, amélioration de l'habitat, soutien aux communes et services, valorisation du patrimoine. Cela aurait été l'occasion d'avoir une véritable vision de développement de notre ville dans l'avenir pour les dix prochaines années.

D'autre part, le phasage de la réhabilitation des façades de l'église de Marcigny ne nous paraît pas cohérent. La façade ouest ne sera réalisée que partiellement (partie classée) et l'accès aux personnes à mobilité réduite est repoussée.

Par ailleurs, suite à la démission de Mme Janin (adjointe), nous sommes surpris que la charge de travail soit reportée sur trois conseillers délégués et non sur la nomination d'un troisième adjoint. D'autre part, nous sommes inquiets de voir plusieurs agents communaux (administratifs, personnel de voirie ou d'entretien) donner leur démission en peu de temps. En cette période de fête de fin d'année, cette crise sanitaire ne doit pas impacter notre moral, restons optimistes pour l'avenir. Nous pensons à toutes celles et ceux qui souffrent et qui sont dans la peine et nous souhaitons à toutes et tous **UNE BONNE ANNEE 2022. PRENEZ SOIN DE VOUS.** Nous avons une pensée particulière pour notre collègue de Semur, François Baciak, ancien maire décédé des suites du COVID. Nous lui rendons un hommage confraternel.

Louis PONCET, conseiller municipal, maire honoraire
René HAUTIER, René PEGUIN, Jacques HENRY, conseillers municipaux



Journée des associations
et des bénévoles

Port du masque
obligatoire

Démonstrations
sportives

Samedi
11
septembre
2021

10H - 18H
Place du cours
Accès libre

Présence de Chasse
de PatPatrouille
de 14H30 à 16H30

Repas à emporter
Sandwichs
Hot dogs
Chips
Tartelettes
Boissons

Quilles
comme autrefois

